

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: Du 1^{er} Octobre 1898, Départs par, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1898. Includes destinations like Locle, Morneau, Besançon, etc.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Tirage: 7200 exemplaires

Pour 1 fr 20

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1899, franco dans toute la Suisse.

Pour 6 fr. 20

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1899, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL à La Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue Jean Richard, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'émuovant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des familles

COLIBRI

par M. DU CAMPFRANC

MERCREDI 17 MAI 1899

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 53: « Le Lac de Garda ».

Sociétés de musique

Les Armes-Réunions. — Répétition à 8 1/2 heures. Fanfare du Grütli. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition, à 8 h. du soir. Chorale des carabiniers. — Rép. à 8 1/2 h., au local.

Sociétés de gymnastique

Grütli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir. L'Abelle. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses

I. O. G. T. « Loge l'Avenir ». Assemblée mercredi, à 8 1/2 heures du soir. L'Alouette. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Clubs

Zither-Club Alpenrosli. — Répétition, à 8 h., au local (M. Bieri-Roth, rue du Stand 8).

JEUDI 18 MAI 1899

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2.

Sociétés de chant

Grütli-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr. Helvetia. — Répétition générale à 9 h. du soir.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir. Hommes. — Exercices à 8 1/2 h.

Réunions diverses

Union chrétienne de Jeunes Gens (Beau-Site). — A 8 1/2 heures, Assemblée des membres actifs.

Mission évangélique. — Réunion publique à 8 h. Intimité. — Réunion du comité, à 8 1/2 h. du soir.

Clubs

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local. Club du Seul. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.

La vie à Paris

La situation. — L'évolution gouvernementale. — Malsaine excitation à la débauche. — Les menées de l'état-major. — Vigilance ministérielle.

Paris, 15 mai.

Je n'ai pas reçu la mission de parler en faveur du gouvernement, dont je ne connais personnellement aucun membre. Je voudrais cependant dire combien il m'a fait enfin plaisir.

Je suis de l'avis de ce commerçant qui disait hier: — Si le ministère parvient sous sa dernière incarnation à nous débarrasser de l'Affaire et des agitations semi-militaires et semi-civiles,

Si l'on ne s'en tient qu'à la rigueur des principes, il sera toujours de bon ton d'accabler le gouvernement de reproches sur son défaut d'esprit de suite. De bons républicains lui font encore la guerre malgré tout; de bons journaux, pour bien marquer leur indépendance, nous disent: « Méfiez-vous! Vous le verrez tourner casaque encore une fois. »

On peut dire que les ministres, sauf M. de Freycinet, ont ouvert les yeux en constatant enfin l'acharnement avec lequel les bureaux de l'état-major querellaient M. Delcassé, le ministre des affaires étrangères, à propos de la traduction d'une dépêche secrète.

Leur but était de faire débarquer ce magistrat, coupable à leurs yeux de tendances révisionnistes. On s'était jusque-là habitué à l'état-major à faire marcher le gouvernement, grâce à la faiblesse du ministère de la guerre qui le

couvrait de son autorité. M. de Freycinet n'a démissionné que parce qu'il s'est aperçu à temps que ses collègues en avaient assez de ce jeu et ne tarderaient pas à en exiger la suppression.

La retraite de M. de Freycinet mit dans le désarroi l'état-major, qui redoutait d'être lâché par le gouvernement. C'est alors que le commandant Cuignet imagina d'intervenir avec sa divulgation dans le Petit Journal de pièces échangées entre les deux ministères en collision.

Mais les ministres déjouèrent habilement la perfidie et résolurent de terrasser incontinent les remuants de l'état-major. Le commandant Cuignet, obligé d'avouer la vilenie, fut relevé de toute fonction active, privé de tout espoir de nouvel avancement et mis à la demi-solde.

On ne sait pas si la manœuvre Cuignet a été spontanée ou inspirée; il n'importe. En tout cas, cet officier, dont la carrière est brisée, a péché par mauvais exemple. Laissons aux historiographes futurs le soin d'élucider ce point obscur avec tant d'autres.

Les antidreyfusards, atterrés par ce nouveau coup, n'ont pas tardé à bombarder le gouvernement d'épithètes injurieuses, dont celle « d'acheté par le syndicat de trahison » n'est pas la plus énorme.

Dans ces conditions, l'exécution d'autres personnalités militaires compromises n'est plus douteuse, vraisemblablement tôt après le 3 juin, qui paraît toujours la date fixée pour l'arrêt de la Cour de cassation.

Avais-je donc tort de demander, au début de cette causerie, un nouveau crédit de confiance pour le gouvernement?

On commence à se préoccuper vivement de la prochaine arrivée en France du commandant Marchand et de ses compagnons. Il y a un certain enthousiasme dans le public pour l'acte certes grandiose de cette mission, dont le but a été détruit par les nécessités de la politique internationale.

Déjà un des leurs, le journaliste George Thiébaud, est sur la route d'Abyssinie, pour remettre à Marchand une médaille d'or; c'est probablement chose faite à l'heure qu'il est. Les journaux nationalistes répandent le bruit que le gouvernement battra froid à cette mission; que c'est un outrage à la vaillance, mais que le peuple se chargera de rendre lui-même à Marchand l'hommage que le ministère voudrait escamoter.

M. Charles Dupuy y faisait certainement allusion dans son discours d'hier à l'inauguration du buste de Charles Floquet au Père-Lachaise. Il rappela que ce dernier, lorsque le général Boulanger voulut monopoliser le patriotisme, s'écriait dans un discours demeuré célèbre que les vrais patriotes sont les serviteurs dévoués de l'armée qui travaillent silen-

ciement pour la patrie au lieu d'apporter des manifestes de néo-césarisme. Et il ajouta: « Les républicains d'ailleurs votèrent à une énorme majorité l'affichage du discours de M. Charles Floquet. Les républicains d'aujourd'hui le méditeront avec profit et y puiseront la même résolution si jamais ils doivent se trouver en face du même péril. »

Reste à voir si M. Marchand, mieux instruit de la situation qu'il y a quelques semaines, saura échapper au cabotage des ligueurs dits patriotes. Cependant, il faut se défier, car, malheureusement, il semble avoir déjà été circonvenu par les antidreyfusards. Le ministère avisera à ce que l'hommage qu'on veut rendre à l'exploit de la mission ne tourne pas en bravade et en complot. La réaction serait trop heureuse de se rattraper avec le commandant Marchand, qu'elle essaiera de sacrer empereur si celui-ci s'y prêtait.

Je m'évade de la politique pour une petite incursion dans le domaine des écrivains. On a enterré aujourd'hui Henry Becque au Père-Lachaise. C'est une très forte individualité qui disparaît mais bien étrange. Il a écrit quelques pièces pour le théâtre, dont deux resteront, la Parisienne et les Corbeaux, qui marquent une évolution de l'art dramatique.

Becque vécut dans l'indigence et mou pauvre, âgé de soixante-deux ans. Son caractère était aigri. Il travaillait à grand-peine. Cette difficulté dans la production apparut surtout quand il s'essaya au labeur du journalisme. Il lui fallait plusieurs jours pour écrire un article, où se retrouvait trop visiblement la trace de l'effort douloureux.

Il fut du moins porter fièrement sa pauvreté. Il marchait avec une certaine noblesse sous sa jaquette rapée, que relevait la note vive du ruban de la Légion d'honneur. Des ennemis, il en avait beaucoup, car ses propos satiriques faisaient de cruelles blessures. Lui ont-ils pardonné entre l'heure de sa mort et celle de son inhumation?

Je copie dans notre presse ce fait divers assez singulier. Un capitaine d'infanterie, nommé Cassagnade, avait été récemment couronné aux concours des jeux floraux. Les juges lui avaient décerné, avec un prix en espèces, l'amarante d'or, qui n'a pas été méritée depuis quatorze ans. Par malheur, la pièce récompensée était d'un autre. M. Cassagnade l'avait raziée dans une publication littéraire de province. Le prix fut retiré et le pseudo-auteur se suicida, en protestant et en chargeant un ami de défendre sa mémoire outragée.

Et il y a des gens qui disent que c'est la faute des bons jurés: s'ils lisaient davantage, ils eussent éventé eux-mêmes la supercherie, qui n'aurait pas eu de suite. C'est vraiment demander beaucoup. Condamnez-moi à parcourir en hâte tout ce qui se publie chaque jour en France, j'en mourrais au bout de la huitaine.

Je signale aux admirateurs de Zola, que je sais nombreux, le nouveau roman du célèbre écrivain dont L'Aurore de ce jour commence la publication. Il est intitulé Fécondité. Je ne le garantis pas chaste. Ce n'est qu'à titre de renseignement littéraire que je mentionne cet ouvrage.

BANQUE FEDERALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 17 Mai 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various locations including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Switzerland.

Commerce sérieux à remettre pour cause de maladie.

Excell. mais. d'horl., bijout., joaill., bronze, etc., fondée en 1853, jouissant d'une anc. client. sér. et occup. 3 ouv. horl., située d. gr. port de mer, au centre de la ville du Havre. Affaire imp. pouvant être expl. par plus. associés. (n°1217c) 5254-1



Leçons de photographie sur émail

pour Fonds de montres. Cadrans, Médailles, Broches et Portraits. — PRIX MODÉRÉS —

4, Rue de la Charrière, 4 3^{me} étage. B-28



Aux Parents!

Une jeune fille de 12 à 14 ans, pourrait contre un petit dédommagement, apprendre à fond la langue allemande, suivre régulièrement l'école et se perfectionner dans les travaux à l'aiguille. — S'adresser à Mme Häner-Eichenberger, à Arlesheim (Bâle-Campagne). 5803-1

A VENDRE

environ 35 toises de FOIN et REGAIN, première qualité. Conditions de paiement très avantageuses. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 5602-2

APPEL de la Droguerie J.-B. STIERLIN

Les personnes qui se sont adressées à la Droguerie Stierlin pour faire exécuter des ordonnances médicales, et que M. Stierlin a renvoyées aux Pharmacies seules AUTORISÉES à les exécuter, sont priées de faire connaître leur adresse, soit par lettre, soit verbalement, à la Droguerie J.-B. Stierlin, rue du Marché 2.

M. Stierlin remercie par anticipation les personnes qui voudront bien se faire connaître, ces renseignements lui étant utiles. J.-B. STIERLIN. 5950-1

A L'ALSACIENNE 2, Rue de la Balance, 2. Les rayons de Confections pour Dames et Fillettes sont au complet. Dernières nouveautés. — Prix sans concurrence. Choix immense de COLLETS noirs en soie et tissus brochés, avec ou sans volants.

MUSIQUE et INSTRUMENTS E. PERREGAUX 26, Rue Léopold-Robert, 26 5902-5. PIANOS Vente, Echange, Location, Accords, Réparations Grand abonnement à la Lecture Musicale

Pour cause de départ, LIQUIDATION définitive de tous les articles en magasin: Rubans, Soieries, Dentelles, Corsets, Modes etc., etc. Une bonne MODISTE est encore pour quelque temps à disposition du public. OCCASION UNIQUE! C'est au Casino chez H. BONARDI.

Maladies des organes génitaux. Thé Schmidt en paquets de 30, 65 et 125 grammes, etc. LE MEILLEUR DES THÉS 1911-78 EN VENTE PARTOUT

Café-Restaurant de la Chaux-d'Abel

J'ai l'honneur d'informer mes amis et connaissances et le public en général, que j'ai repris la succession de M. Paul Brandt, anciennement tenancier du dit restaurant. — Service soigné.

Consommation de 1er choix Prix modérés. 5869-2 Le plus gracieux accueil est réservé à Mmes et MM. les promeneurs.

Se recommande, Fritz BRECHBUHLER propriétaire.

Brasserie de la Serre

Tous les MERCREDIS soir dès 7 1/2 heures 9089-124*

TRIPES à la Mode de Caen.

FONDUES à toute heure. BILLARD

Se recommande, G. Laubscher.

Boulangerie Coopérative

RUE de la SERRE 90 32c. le kilo Pain Blanc Pain Noir, 28 c. et dans tous ses Dépôts. 1821-119

MODES Spécialité d'articles courants et de bonne qualité. Chapeaux non garnis pour dames et fillettes. CHAPEAUX garnis, en très grand choix. Fleurs. Plumes. Rubans. Etoffes. Fournitures pour modistes. Boucles pour ceintures. Rubans froncés en tulle et en soie pour Robes. 14850-169

Avis aux Commerçants! VOYAGEUR sérieux demande place de suite, ou accepterait à défaut place dans bureau ou magasin. 5974-2

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, de sciatique, de lombago, enfin de douleurs quelconques Essayez Le Baume d'Hercule vous serez étonné de son effet 151-106* PHARMACIE BOURQUIN

Névralgie, Migraine, Insomnie. Guérison par les Poudres anti-névralgiques « Kéfol » de C. Bonaccio, pharm., Genève. Dépôt pour la Chaux-de-Fonds: Pharmacie A. Bourquin, la Chaux-de-Fonds. 13005-30

Brasserie Métropole

TOUS LES JEUDIS SOIRS dès 8 heures, 9127-3

TRIPES - TRIPES

Se recommande, Charles-A. Girardet.

BRASSERIE DU GLOBE

43, rue de la Serre 43. 1230-15* Tous les JEUDIS soirs dès 7 1/2 heures, Se recommande, Edmond Robert.

Installations d'eau en tous systèmes, fournitures, poses de pompes spéciales pour étables, buanderie, cuisines, conduites en fer. Réparations. Travail garanti, défiant toute concurrence. — Se recommande vivement, J. SCHEURER, fontainier-spécialiste, rue de la Ronde 13. 5681-3

Etude Ch.-E. Gallandre, not.

Rue du Parc 52 On demande à emprunter une somme de 6000 francs contre de bonnes garanties. Affaire sérieuse et de tout repos. 5702-8

MAGASIN A LOUER

A louer, dans une belle situation, des locaux utilisés jusqu'à maintenant comme magasin d'épicerie et comestibles. Prix modéré. 5701-3

Etude Ch.-E. Gallandre, notaire

Rue du Parc 52

Magasin

à la rue Léopold Robert A louer pour époque à convenir un grand MAGASIN avec ou sans appartement. — S'adresser à M. Charles-Oscar DUBOIS, gérant, rue du Parc 9. 5963-5

Appartements à louer

pour le 11 Novembre 1899 Rue du Progrès 69. Rez-de-chaussée, 3 pièces, cuisine et dépendances, Rue de l'Épargne 20. Rez-de-chaussée, 2 chambres, cuisine et dépendances.

Etude Ch.-E. Gallandre, notaire Rue du Parc 52 5703-3

LE Naufrage de Lianor

PAR Raoul de NAVERY

Quand elle se trouva libre, elle ne comprit pas absolument ce que serait cette liberté. A peine Savitri se trouva-t-elle dans le palais du vice-roi que tout changea de face. Lianor respectée, honorée, marchait sans voile sur le visage, sans contrainte dans la vie. Au lieu d'obéir, elle commandait; elle-même, Savitri, se vit traitée avec des égards infinis. Les fidalgos ne semblèrent établir aucune différence entre la princesse au teint d'ambre et la fille du vice-roi. Bientôt Savitri partagea les leçons de son frère. Les livres qu'elle épela, et dont bientôt la lecture lui devint aisée, parlaient tous de chevalerie, d'honneur et de tendresse. On y déclarait coupable de félonie le gentilhomme manquant de respect à une femme. Enfin, sur l'autel des chrétiens, elle vit une femme, une jeune mère, son enfant dans les bras, ouvrant les plis de son manteau, afin d'abriter les jeunes filles innocentes, les femmes dont le cœur porte une blessure, les mères cherchant vainement dans son berceau l'enfant qui vient de remonter vers Dieu.

A l'étonnement succéda une joie intime. Elle se promit d'apprendre, afin d'égalier un jour son amie. Quelles charmantes leçons que celles données à la petite veuve! Tantôt la fille du vice-roi l'instruisait

avec une patience souriante; tantôt Pantaleone devenait son professeur. C'étaient deux enfants encore que Savitri et Pantaleone: dans leurs âmes ingénues s'abritait un sentiment timide qui les effrayait en les charmant. A certaines heures, tandis qu'il couvrait Savitri de sa protection, Pantaleone se trouvait subitement grandi. Savitri plus humble se sentait prise de remords à la pensée que dans son cœur se gravait malgré elle l'image de l'adolescent. Quelles espérances pouvait-elle concevoir? Le père de Pantaleone consentirait-il jamais à voir entrer dans sa famille la petite veuve du rajah?

Le souvenir des humiliations subies par les femmes de sa race lui revenait à la mémoire avec une profonde amertume; parfois elle se demanda si, admise à partager une civilisation raffinée, elle ne souffrirait pas éternellement par le cœur?

Quand ces découragements la prenaient, elle ferait les livres, abandonnant la broderie que Lianor lui enseignait à faire, et pleurerait le front caché dans les coussins de soie.

Un jour Pantaleone la trouva en proie à une de ces crises de désespoir qui se multipliaient sans cause.

Elle avait jeté les livres et les cahiers à terre; des instruments brisés gisaient à côté d'elle, son visage baigné de pleurs se voilait à demi sous sa longue chevelure noire.

— Qu'as-tu? lui demanda Pantaleone d'une voix douce.

Il lui adressait la parole en indien chaque fois qu'il la voyait attristée, comme si les sons de la langue natale, plus familiers et plus caressants, avaient le don de la calmer.

— Qu'as-tu? quelqu'un dans ce palais a-t-il manqué au respect qu'il te doit. S'il s'agit d'un fidalgo, je le provoque; d'un esclave, je le châtie...

— Non, répondit Savitri, en levant sur Pantaleone un regard craintif. Nul ne m'offense. D'ailleurs, je suis si peu de chose! Là-bas, dans mon pays, j'étais la fille d'un homme puissant, une princesse indienne! Mais les filles de ma race sont esclaves dans ce palais, et les Indiens ne sont pas pour vous des hommes. Tu me traites avec une bonté qui ne saurait me faire illusion. On prend pitié de moi, comme d'une biche blessée. Les sciences dans lesquelles tu trouves que je progresse ne servent souvent qu'à me démontrer mon infériorité. Quand l'épée de Falgam et la tienne me délivrèrent de mes bourreaux, j'aurais dû revêtir le pauvre costume

d'une religieuse bouddhique afin de passer ma vie dans un monastère. J'approche mes lèvres d'une coupe que je ne viderai jamais. Je regrette parfois ma lâcheté dans le temple de Siva; la douleur eût été courte, tandis que maintenant...

Elle couvrit son visage dans ses deux mains. — Ecoute, lui dit Pantaleone, mon père possède sur la côte dominée par le monastère de Balem un château environné d'une forêt presque aussi sombre que les bois couvrant les rives du Mandava. Par les grandes fenêtres on voit la mer, une mer bleu sans rides, sans tempête. Elle paraît caresser le vage qu'elle ne menace jamais. Dans la nuit on d'ingue souvent, apportées par les brises, les psalmodies des moines, voix de la terre montant vers Dieu pour le supplier d'avoir compassion des douleurs humaines... C'est là qu'habite mon père avec sa mère, une sainte, dont je ne connais que les sourires et les baisers... et ma sœur, plus jeune que toi! Si tu connaissais Inès, tu l'aimerais de toute ton âme... Que dis-je? Si tu la connaissais! mais tu la connaîtras...

Moi? Viendront-elles donc aux Indes, cette mère et cette sœur que tu sembles tant aimer?

— Non, répondit le jeune homme, c'est moi qui retournerai en Portugal.

— Ah! fit la jeune veuve avec un cri, je savais bien que tu l'en irais loin, que le monde serait entre nous; que mon pauvre bonheur d'aujourd'hui se briserait comme les coquilles fraîches que je recueille sur les bords de la mer, et qui sous mes doigts se réduisent en poussière...

— Impatiente! fit Pantaleone en emprisonnant les mains de la petite veuve dans les siennes, tu ne m'as pas laissé finir.

— Si, reprit Savitri, c'était fini, puisque j'en mourrais...

Le jeune homme sourit. — Méchant! tu es méchant! lui dit Savitri, dont les larmes jaillirent avec violence. Pourquoi m'apprendre ces choses? Ne les aurais-je pas devinées? Vous avez eu tort de m'arracher au bûcher, vous avez eu plus tort de m'initier à votre vie, puisque vous deviez un jour m'abandonner sur la côte indienne... j'aurais fini de souffrir, tandis que maintenant... Ah! folle! folle que j'étais, de croire que la flamme me ferait trop souffrir! Qu'est-ce que la douleur physique à côté des douleurs morales! Il me semble que mon cœur se brise, et qu'en se brisant, c'en est fait de moi...

Pantaleone ne souriait plus, mais il ne répondit rien à ce débordement de plaintes navrées. Sans paraître les avoir entendues, il reprit :

— Le vice-roi ne restera sans doute pas longtemps aux Indes. Le règne de ces quasi souverains dépend de la fantaisie du roi. Si l'on cherchait au fond des cassettes de mon oncle, on y trouverait sans nul doute les lettres de provision nommant déjà son successeur. Quand il quittera l'Asie, Lianor et moi nous le suivrons. Crois-tu que nous laisserons en arrière ceux que nous aimons d'une façon si tendre? Non! non! Satyavan et Savitri viendront avec nous en Europe. Tu seras alors, par ton éducation, l'égale des plus nobles filles du Portugal, tu auras adopté nos coutumes, nos lois, notre croyance, et quand mon père te verra si belle, quand il comprendra que pour moi il n'y aurait plus de bonheur dans la vie si je ne devais pas t'avoir pour compagne...

Savitri ne le laissa pas achever.

— Debout, frémissante, le front couvert d'une rougeur émue, elle lui dit avec un geste qui lui imposait silence :

— Tais-toi! tais-toi! au voyageur ignorant de sa route, il faut cacher les mirages; ne sais-tu pas d'ailleurs que ma tendresse pour Lianor m'interdit de rêver près d'elle un bonheur auquel elle ne saurait prétendre... Tu es bon, et les paroles qui sortent de tes lèvres ont l'accent de la vérité... N'ajoute rien! Je ne suis pas une femme d'Europe, moi! Une espérance suffirait pour me faire vivre, comme un mot suffirait pour me tuer... Regarde, d'ailleurs, regarde Lianor si pâle, si défaite, et juge si nous avons le droit de songer à nous.

En effet, Lianor s'avancait vers les jeunes gens. Le regard immobile et froid, la bouche serrée, elle ne semblait plus que l'ombre d'elle-même. En approchant de Savitri, elle lui tendit la main, puis d'une voix grave elle demanda à Pantaleone :

— N'as-tu rien appris? Rien?

Le jeune homme fit un signe de tête négatif. Mais presque au même instant un valet apporta sur un plateau d'argent une lettre au jeune homme.

Il en brisa le sceau rapidement, puis se tournant vers Lianor :

— De Diniz, dit-il, Diniz est sur la voie!

— Soyez béni, mon Dieu! murmura Lianor, justice sera faite!

(A suivre).

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 16 mai. — Le conseil des ministres tenu à l'Élysée a arrêté le programme des fêtes qui seront organisées en l'honneur de la mission Marchand.

La mission sera reçue officiellement à Toulon. Elle arrivera le surlendemain matin à Paris, où elle sera reçue par les représentants des ministres de la guerre, de la marine et des colonies, et par les membres du conseil d'administration du Cercle militaire. La mission ira directement dans les voitures ministérielles au ministère de la marine, où M. Lockroy offrira un déjeuner. Une réception aura lieu dans la soirée au Cercle militaire, et le lendemain soir au ministère des colonies.

Italie. — Rome, 16 mai. — Dans vingt communes et arrondissements de la province de Sassari, la gendarmerie a arrêté dans la nuit du 14 au 15 mai, et a déferé à l'autorité judiciaire, de nombreux malfaiteurs (latitanti) qui, depuis des années, infestent les campagnes, intimidant les populations par leurs méfaits. Parmi les personnes arrêtées figurent plusieurs maires et secrétaires communaux. Les autorités ont également dissous quelques administrations communales, soumises à l'influence des malfaiteurs, et qui s'étaient rendues coupables de graves désordres.

Francisque Sarcey

Francisque Sarcey, dont nos dépêches d'hier ont annoncé la mort, était né à Dourdan (Seine-et-Oise), le 8 octobre 1828. Après de brillantes études au lycée de Charlemagne, où il obtint plusieurs prix au concours général, il fut reçu à l'École normale en 1848, le cinquième de la grande promotion dont Taine, Liébert, About et Assolant étaient les quatre premiers.

De 1851 à 1858, il professa successivement au milieu de tracasseries administratives et de menaces de disgrâce, la classe de troisième à Chaumont, la rhétorique à Lesneve (Finistère), la quatrième à Rodez, la seconde, puis la philosophie à Grenoble. Mais déjà il était hanté par le démon du journaliste. Des articles de philosophie et d'actualité qu'il écrivait, sous un pseudonyme vite découvert dans un petit journal de Grenoble attirèrent sur lui la colère ministérielle. Il dut donner sa démission.

Appelé à Paris par son ami fidèle Edmond About, il fut présenté par celui-ci au *Figaro* où il publia, sous les pseudonymes de *Satané Binet* et de *S. de Sullyères*, une série d'études de critique contemporaine, jusqu'au moment où son ami devint l'objet des vives attaques de ce journal. Il quitta alors le *Figaro* pour la *Revue européenne*.

Ses débuts comme critique dramatique eurent lieu à la fin de 1859. Francisque Sarcey fut chargé dans le nouveau journal d'Adolphe Guéroult, l'*Opinion nationale*, du feuilleton dramatique.

En 1867, le 3 juin, il prenait le feuilleton dramatique du *Temps*, et depuis, pas un dimanche, il ne manqua à sa tâche hebdomadaire, acquérant une autorité toujours croissante. Avant-hier, pour la première fois depuis trente-deux ans, Sarcey ne put écrire son feuilleton dramatique. Il est mort hier.

M. Sarcey eut, de 1868 à 1871, une part de collaboration presque quotidienne dans le *Gaulois*, où il se fit remarquer par l'ardeur de ses polémiques qui lui attirèrent plus d'un duel, entre autres avec M. Clément Duvernois (octobre 1868).

Au mois de mai 1871, il publia une revue hebdomadaire, le *Drapeau tricolore*, qui n'eut qu'une durée, puis il entra au *XIX^e Siècle* fondé par Edmond About.

Sans jamais interrompre sa collaboration au *Temps*, à qui il réservait ses études dramatiques, il entreprit alors dans la nouvelle feuille une campagne quotidienne contre les abus de la magistrature, de l'administration, du clergé.

L'excès du travail de ce maître journaliste faillit lui causer la perte de la vue; sa guérison fut quelque bruit et il en rendit compte dans une brochure spéciale intitulée: *Gare à vos yeux!* («sages conseils donnés par un myope à ses confrères») (1884, in-16).

Journaliste infatigable, Sarcey ne limitait pas au feuilleton dramatique sa collaboration au *Temps*. Il écrivait presque quotidiennement sous le pseudonyme de «Sganarelle» ces «Fagots» si goûtés.

Sarcey s'était fait, à côté du journalisme, une notoriété de conférencier. Il participa aux conférences successivement instituées, sous

l'Empire, à l'Athénée, au boulevard des Capucines, au théâtre de la Gaîté, etc. Il n'avait cessé, jusqu'en ces derniers tem s. d'exercer cette sorte de professorat libre, à l'Odéon et à la Bodinière.

Sarcey a publié en librairie plusieurs volumes: *Le nouveau seigneur du village* (1862, in-18), recueil de nouvelles satiriques; *Le Mot et la Chose* (même année, in-18), études et récréations philologiques; *Le Siège de Paris*, impressions et souvenirs (1871, in-12, 2^e édition illustrée); *Etienne Moret* (1870, in-18), étude psychologique; *Comédiennes et Comédiens* (1878-1884); les *Misères d'un fonctionnaire chinois* (1882). *Souvenirs de jeunesse* (1884), *Souvenirs d'âge mûr* (1892), etc.

Francisque Sarcey laisse une fille et trois fils.

Nouvelles des Cantons

TESSIN. — *Eboulement.* — Une quantité énorme de débris est tombée du Sasso Rosso, mais sans causer aucun dommage.

VAUD. — *Obsèques.* — Mardi après-midi ont eu lieu à Vevey, à l'église russe, les obsèques du baron de Hamburger, secrétaire d'Etat de S. M. l'empereur de toutes les Russies, ancien ministre plénipotentiaire près la Confédération suisse.

Le cercueil était arrivé lundi soir et avait été placé sur un catafalque, recouvert de palmes et de couronnes. Parmi les couronnes on remarquait celle du comte de Kuefstein, ministre d'Autriche-Hongrie à Berne, et de M. Negueira Soares, ministre de Portugal à Berne.

A 10 1/2 heures a eu lieu un premier service funèbre, auquel assistaient la famille et quelques invités.

A 3 1/2 heures a commencé la cérémonie officielle. L'archiprêtre russe de Genève, M. Opetsky, officiait. Cette cérémonie a été imposante. Les membres du corps diplomatique, parmi lesquels on remarquait les ministres d'Autriche-Hongrie et de Portugal, et le consul général de Russie à Genève, comte Prezer, y assistaient, ainsi que la colonie russe de Vevey.

Après la cérémonie, le cercueil a été transporté au cimetière de St-Martin, où M^{me} de Hamburger a acquis une concession, conformément au vœu exprimé par le défunt.

Grand Conseil

Session ordinaire de printemps au Château de Neuchâtel

Suite de la séance du mardi 16 mai 1899 à 8 h. 1/4 du matin.

Présidence de M. Georges Courvoisier, président.

Comptes et gestion.

On discute les postulats de la Commission des comptes.

Premier postulat: Le Conseil d'Etat est invité à étudier la suppression dans la comptabilité générale du compte de «Ventes et remplacements de l'Arsenal». Le Conseil d'Etat se déclare d'accord.

Deuxième postulat: Le Conseil d'Etat est invité à étudier l'organisation sur les bases définitives de l'inspectorat des contributions. Le Conseil d'Etat est d'accord.

Troisième postulat: Le Conseil d'Etat est invité à étudier toute la question de la pêche dans le lac et les cours d'eau, et à examiner notamment s'il ne conviendrait pas de sortir des attributions du département de police pour les confier au département de l'Industrie et de l'Agriculture, les questions de pisciculture.

M. Jean Berthoud donne des explications sur nos établissements de pisciculture, nous sommes en bonne voie, dit-il, il suffit de continuer. Quant à transmettre cette question au département de l'industrie et de l'agriculture, il croit qu'on pourrait transmettre la pisciculture proprement dite, et le département de Police garderait dans ses attributions la police de la pêche.

M. J.-P. Jeanneret attire l'attention du Grand Conseil sur la pêche dans le Doubs, il se demande si l'on ne pourrait pas aussi y semer des alevins.

M. Comtesse répond à M. Jeanneret que l'on a fait un petit essai dans le Doubs, malheureusement il n'a pas donné de bons résultats. Mais c'est surtout dans le lac qu'il nous faut développer la pisciculture.

M. Albin Perret dit que la surveillance sur le Doubs est très bien faite.

M. Henri Calame, rapporteur de la Commission, dit que l'attention de la Commission a été surtout attirée par la brochure très bien faite de M. Savoie-Petitpierre; il se déclare satisfait par les explications de MM. Berthoud et Comtesse.

Les postulats sont votés à l'unanimité. MM. A. Sandoz et G. Schaad posent une question relative à l'exploitation de la mine d'asphalte; ils demandent si l'on n'exploite pas plus qu'on ne le devrait.

M. Schaad, par motion d'ordre, propose le huis-clos. Le Grand Conseil ne vote pas cette motion.

M. Comtesse explique qu'un inspecteur va régulièrement à la mine contrôler et qu'il présente ensuite un rapport au Conseil d'Etat.

M. Brunner explique que la Commission qui a visité la mine n'a pas voulu dire dans son rapport que tout était en ordre, car les membres de la Commission étaient des profanes et s'il leur a semblé que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, ils n'en étaient pas sûrs et n'ont pas voulu l'affirmer pour que la compagnie pût s'en servir contre l'Etat.

Les comptes de la gestion présentés par le Conseil d'Etat sont approuvés et décharge lui en est donnée à l'unanimité.

Projet de loi sur l'assurance contre le phylloxéra.

Ce projet est voté à l'unanimité sans discussion.

Projet de loi sur les Conseils de Prud'hommes.

M. J. P. Jeanneret est satisfait de cette loi, mais il fait la proposition de la renvoyer à la Commission législative, pour revoir certaines questions de détail.

M. Brunner ne voudrait pas qu'on limitât la compétence des Conseils de prud'hommes.

M. Bolle est aussi d'accord avec le projet, mais il croit qu'il faut limiter la compétence des tribunaux de prud'hommes, car la procédure devant ces tribunaux étant très sommaire, un jugement sur une somme importante pourrait ne pas présenter toutes les garanties voulues.

M. Eug. Bonhôte votera avec plaisir la prise en considération du projet, il attire l'attention de la commission législative sur un certain nombre de points, spécialement sur la nomination du greffier, qui devenant juge, devrait être nommé soit par le Grand Conseil, soit directement par le peuple.

MM. Jean Berthoud et E. Lambelet prennent encore la parole.

M. Walter Biolley, lui, a été déçu de ce qu'on ait si peu tenu compte des desiderata exprimés.

Les tribunaux de prud'hommes, c'est la justice vers laquelle on doit tendre, car elle est expéditive et bon marché.

On avait demandé qu'un citoyen habitant une localité où il n'y a point de tribunal de prud'hommes, pût s'adresser à la localité la plus proche qui en possédait un.

On avait également demandé que la compétence des prud'hommes fût étendue aux conflits entre propriétaires et locataires.

On n'a fait aucun droit à toutes ces demandes, cependant M. Biolley espère que la commission qui va examiner le projet, se donnera la peine de discuter encore une fois ces points-là.

M. Anker qui a été durant plusieurs années greffier des prud'hommes au Locle, voudrait qu'on étendit beaucoup les compétences de ces tribunaux populaires.

M. Jean Berthoud n'est pas d'accord avec M. Biolley, les conseils de prud'hommes ne sont pas des tribunaux de progrès, ce sont des exceptions que l'on fait pour des gens qui ne peuvent pas attendre un certain temps sur l'issue d'un procès, à qui il faut de l'argent tout de suite.

M. J.-P. Jeanneret connaît beaucoup de lois suisses sur les conseils de prud'hommes, et dans toutes, la compétence est limitée, même au-dessous de fr. 500.

M. Aug. Jeanneret parle encore. La prise en considération est votée à l'unanimité.

La proposition de M. J.-P. Jeanneret, de renvoyer le projet à la commission législative, est adoptée sans opposition.

Gares de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

MM. Comtesse et Droz, ne pouvant pas encore présenter au Grand Conseil les plans et

devis des gares, demandent cependant qu'on puisse commencer les travaux préliminaires qui auront été reconnus d'urgence et dont le coût ne devra pas dépasser fr. 200.000.

M. N. Convert propose de renvoyer cette question à la commission des gares. Adopté.

Projet de loi relatif à l'organisation de la Chambre du Commerce, de l'Industrie et du Travail.

M. Aug. Jeanneret soulève le point des arbitrages et des conciliations; il ne voudrait pas que le président puisse trancher le différend.

M. Calame-Colin voudrait qu'on porte le nombre des membres de la Chambre à un chiffre plus élevé que 31. Il appuie également la manière de voir de M. Aug. Jeanneret et il se demande si le chef du département de l'Industrie ne serait pas bien placé comme surarbitre. Vu l'importance du sujet, M. Calamy propose le renvoi à une Commission spéciale.

M. Comtesse. — On a parlé hier d'un Code industriel, eh bien la présente loi en est la première page. Il donne des explications sur le fonctionnement de la Chambre et appuie spécialement sur le bureau de conciliation et d'arbitrage.

Il faut que les ouvriers arrivent à se préoccuper de la situation des patrons et les patrons de celle des ouvriers, il faut que nous arrivions à former une famille industrielle.

Le projet de loi est pris en considération à l'unanimité et renvoyé à une Commission de 11 membres qui doivent être nommés par le Bureau.

La concession gratuite des forces motrices du Buttes, entre Noirvaux et Longeague, pour l'établissement d'une fabrique de ciment, et pour une durée de 99 ans, à la commune de Buttes, est accordée à l'unanimité, après une observation de M. Edouard Droz.

Une seconde demande de concession gratuite des forces motrices du Buttes, entre l'usine Lebet Ewey et le barrage des Verdans est accordée à l'unanimité à la commune de Buttes pour une durée de 99 ans.

Commission de la loi sur la Chambre du Commerce, de l'Industrie et du Travail.

Sont nommés: MM. David Perret, Ch.-A. Ducommun, Pignet, Ach. Lambert, A. Ledermann, H. Calame, L. Calame-Colin, Eug. Bouvier, Paul Robert, Walter Biolley, Emile Robert.

La séance est levée à midi et quart.

Séance du mercredi 17 mai 1899 à 8 1/4 h. du matin

Présidence de M. Georges Courvoisier, président

M. E. Bonhôte lit le procès-verbal de la dernière séance. Celui-ci est adopté sans observation.

Rapport de la Commission des gares de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

La Commission, par l'organe de son rapporteur, M. Nelson-Couvert, se déclare d'accord avec le Conseil d'Etat, c'est-à-dire qu'elle est d'avis d'autoriser des travaux préliminaires, déclarés urgents, et dont le coût ne doit pas dépasser fr. 200,000, somme à prélever sur le crédit de 2,500,000 voté pour la construction des gares.

Rapport de la Commission des naturalisations.

M. Ariste Robert, rapporteur, propose d'accorder la naturalisation à:

1. Paul-Frédéric Benner, étudiant.
2. Emile-Ferdinand Braichotte, horloger.
3. Juste-Aimé-Joseph Cuenin, horloger et sa famille.
4. Louis Fontana, entrepreneur et sa famille.
5. Georges-Albert Girard, journalier et restaurateur, et sa famille.
6. Eugénie-Evodie, Matthey-Jonais, journalière, et son fils mineur.
7. Louis-Adrien Marmet, graveur.
8. Philippe Metzger, apprenti tourneur sur bois.
9. Pierre-Eugène Montel, chapelier.
10. Charles-Joseph-Marie Novarina, maître gypseur, et sa famille.
11. Jean Piatera, maçon.
12. Charles Pfeiffer, aubergiste et propriétaire et sa famille.

- 13. Jean-Antoine Sala, maître-gypseur, et son épouse.
- 14. Louise-Frédérique Schlenz, sans profession et sa fille mineure.
- 15. Louis Schmid, horloger et sa famille.
- 16. Isaac Schwab, commis-voyageur.
- 17. Jean-François Uberti, menuisier.
- 18. Louis-Frédéric Wiguet-Carin, chapelier et sa famille.
- 19. Georges-Charles Weber, serrurier.
- 20. Frédéric-Jules Costi, entrepreneur, et sa famille.
- 21. Edmond Meyer, écolier, mineur.
- 22. Joseph Nann, fabricant de brosses.
- 23. Jean-Charles Gaviglio, tourneur.
- 24. Jean-David Stalé, pasteur.
- 25. Auguste-Henri Schiélé, graveur.
- 26. Paul-Frédéric Meyer, étudiant, mineur.

* * *

Motion de M. Fritz Girard

M. Fritz Girard demande qu'il soit accordé une subvention supplémentaire à la commune de Chézard-Saint-Martin pour les travaux de drainage opérés sur les territoires de cette commune, entreprise qui se trouve en déficit.

M. Comtesse trouve que les subventions accordées sont assez fortes sans qu'on vienne voter des crédits supplémentaires; ce serait inaugurer un précédent ruineux que de subventionner les entreprises de drainage qui bouclent par un déficit, car Chézard-Saint-Martin ne se trouve pas seule dans cette situation.

M. Abram Soquel appuie la motion de M. Girard.

Le Grand Conseil refuse de prendre en considération cette demande par 38 voix contre 19.

* * *

Rapport de la Commission des pétitions.

La Commission propose de passer à l'ordre du jour sur les demandes en grâce de Edouard Tripet, Jules-Emile Kranck, Henriette Isméliari, P.-Alph. Brodt.

Le Grand Conseil passe à l'ordre du jour sur ces quatre demandes.

Il est proposé de renvoyer au Conseil d'Etat avec recommandation, la demande de Charles Bernard, au sujet de son agrégation.

On renvoie également au Conseil d'Etat pour étude et rapport la lettre de M. Guillaume Ritter, relative à une demande de concession des forces motrices du Doubs, de la Noiraigue et des eaux de Lignières.

F.-L. C. (A suivre.)

Notre bureau de renseignements

X..., le 15 mai 1899.

Mon cher oncle,

La société humaine, dans son ensemble, m'a toujours beaucoup diverti, quand elle ne m'a pas profondément navré; elle est si fantasque, notre humanité! Le Roi de la création apparaît souvent si éminemment baroque, sur son piedestal d'argile, qu'on s'esclaffe de rire à le contempler, pour ne pas se lamenter sur sa misère et sur son ridicule!

Mieux vaudrait rires que larmes écrire

a dit un satirique, sage en vérité; il a tracé là la ligne de faire du philosophe modèle. Le rire est sain, moralement et physiquement parlant; où le rire a passé, rien ne surgit de malencontreux; tel le feu, qui épure toutes choses, en place que l'eau (ou les larmes) les corrompt.

Je me disais tout cela en lisant des articles de journaux de France, reproduits par des journaux de Suisse, où l'on en appelle aux puissances colonisatrices pour qu'elles s'efforcent d'organiser bien leurs possessions. Je me disais que des légions d'hommes s'irritaient justement de la non-libération de deux hommes: un martyr, vraisemblablement, et un héros, à coup sûr. Et je pensais que ces mêmes hommes approuvent les peuples d'Europe, quand ils oppriment d'autres peuples au nom d'une civilisation qu'ils proclament être l'idéal.

Pauvres nous-mêmes! Nous avons la persuasion que notre état de vivre entre humains est un semi-eden, et dans notre ardeur contemplative de nos œuvres, nous envoyons des milliers de nos semblables en des pays au climat meurtrier se faire tuer ou tuer des sauvages pour leur apprendre à être heureux. Nous courons chez des peuplades inconnues leur apporter un bonheur dont nous leur inculquons les premières notions à coups de balles et de crosses. Dans notre naïf amour de ce qui est nous, nous ne nous demandons même pas si ces peuples recherchent ce bien-être factice que nous leur inoculons, et si notre conception de la vie est réellement supérieure à l'idée qu'ils s'en font? Pour rendre ces peuplades plus belles, nous leur coupons nez et oreilles; puis, les rapports officiels constatent non sans un orgueil légitime que les troupes victorieuses ont bien mérité de l'humanité.

Savez-vous un spectacle qui m'amuserait, mon oncle? Une revanche du sauvage, tout bonnement. Je la vois en songe: les peuples soumis à l'Européenne soulèvent, battent les puissances colonisatrices (je suppose que nous sommes sans défense, n'étant pas assez civilisés pour savoir tuer bien).

Les peuplades redevenues maîtresses d'elles-mêmes, enhardies par leurs succès, opèrent une descente sur le vieux continent. Des pillards, répandus en tous pays, saccagent les demeures, malmènent les femmes, plantent des drapeaux à deux, trois ou quatre couleurs au haut de nos clochers. Quaud, ahuris de ce tintamarre inopiné, nous leur en demanderons le pourquoi: «Peuples, nous répondront-ils, nous venons vous apporter le bonheur; jusqu'à présent, vos yeux ont été fermés à la vraie vie; nous les dessilerons, nous vous donnerons les notions de joies qui vous manquaient jusqu'à ce jour».

Et, pour ce faire, ces peuplades nous organiseront en colonies, tirant de nous tout ce qu'il sera humainement possible de tirer. On nous apprendra, par contre, à nous enivrer d'eau-de-vie et à nous parer de colifichets brillants. Et quand nous nous permettrons de la trouver mauvaise, quelques balles réduiront au silence les sots qui méconnaîtront les bienfaits de ces avantages.

Je suis sûr que, ce jour-là, nous en appellerions aux droits des nations. Or, ce que nous n'admettrions pas qu'on nous fit, nous trouvons surprenant que d'autres s'en indignent; il est vrai de reconnaître que ces derniers ne sont que des sauvages!

L'Afrique, mon cher, est une île déserte, Qui est habitée par un peuple méchant

fredonnaient, il y a quelque trente ans, par excuse, les troupiers français dans la conquête du Sahel; haro sur les méchants, donc! et pas de pitié.

Nous trouvons prétentieux que les Américains veuillent s'annexer les Philippines contre le gré de leurs habitants, après s'en être proclamés les défenseurs. Peuples d'Europe, commençons par lâcher la bride à nos tribulaires!

Il est regrettable qu'on ait omis de convoquer, à la Haye, les représentants des peuples soumis à nous; je ne doute pas qu'ils auraient force propositions intéressantes à formuler. Décidément, on a commis bien des oublis, dans la liste des convocations.

Adieu, mon oncle. Je m'apeure des nombreux accidents dont souffre Louise, et je forme des vœux ardents pour son rétablissement.

Mes embrassements affectueux, Jules Y...

* * *

Reçu, trop tard pour le donner cette fois, le communiqué signé «Quelques gosses de 1^{re} Indus»; il paraîtra dimanche; patience donc, mes amis.

La correspondance est anonyme; avez-vous une couverture autographe à fournir au journal d'ici là, Messieurs? (Nous garderons le secret).

Réd. du Bureau de rens.

Chronique locale

* **Conseil général.** — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel communal le vendredi 19 mai 1899, à 4 1/2 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Nomination du bureau du Conseil général pour la période 1899/1900 (art. 14 du règlement organique).
- 2. Rapport de la Commission chargée d'examiner la gestion et les comptes du Conseil communal pour l'exercice 1898.
- 3. Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour la construction d'un nouveau collège.
- 4. Divers.

* **Tramway.** — L'assemblée générale annuelle des actionnaires du tramway a eu lieu lundi soir, à 5 heures, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Calame-Colin. Une trentaine de personnes y ont pris part, représentant environ un capital de 140,000 fr.

La gestion a été approuvée à l'unanimité et la liquidation de l'exercice votée d'après les propositions du conseil d'administration. Le coupon n° 2 est payable à raison de 4 % depuis mardi matin aux guichets de la Banque fédérale (s. a.).

Les conclusions du rapport sur l'extension du réseau et ses conséquences ont été votées sans opposition. Il résulte de cette décision que la ligne de la Charrière sera prolongée jusqu'à la Capitaine (350 mètres); la ligne de la rue du Collège le sera également jusqu'au dépôt 250 mètres à peu près) et le nouveau dépôt sera construit cette année encore, de façon à ce que le parc de voitures de la compagnie puisse recevoir les soins nécessaires, ce qui n'avait lieu qu'à grand-peine dans les locaux exigus actuels.

Ces constructions, avec tout le matériel roulant et autre, exigeront un capital de 135,000 fr. et l'intérêt de cette somme, calculé à 5 %, avec les frais de mise en marche d'une quatrième voiture, chargera le budget de la compagnie de 50 fr. par jour. Les voitures Charrière-Abeille rapportant chacune 57 fr. en moyenne chaque jour, il est à espérer que la nouvelle voiture fera ses affaires aussi. Tout le service, marchant avec un horaire à 8 minutes, fera 440 courses, soit une centaine de plus qu'actuellement.

Cette entreprise se développe donc et s'efforce de plus en plus de doter notre ville de

services très appréciés du public. Elle a droit à toute la sympathie.

* **Ecole d'horlogerie.** — Lundi ont eu lieu, à l'Ecole d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, en présence de l'expert fédéral, d'un jury convoqué par le département de l'instruction publique et de représentants des Ecoles d'horlogerie du canton, des examens spéciaux pour l'obtention du diplôme cantonal d'horloger. Trois élèves de l'Ecole ont subi avec distinction les épreuves théoriques. Ces examens ayant été avancés par suite du départ prochain de l'un des candidats pour l'étranger, les travaux pratiques des deux autres élèves n'ont pu être soumis au jury en même temps que ceux du premier, dit le *National*.

Cette circonstance a fait que, pour le moment, M. Bernard Wieden a été seul proposé au Conseil d'Etat pour l'obtention du titre cantonal, et nous ne doutons pas que, comme ce fut le cas pour leur collègue, le succès pratique des deux autres candidats ne vienne bientôt s'ajouter au succès théorique qu'ils ont remporté, et que, dans un temps rapproché, nous annoncerons leur totale réussite. En attendant, que le lauréat d'hier reçoive nos félicitations et nos meilleurs vœux pour son avenir.

* **Le Montagnard neuchâtelois.** — Nous avons le plaisir d'attirer l'attention des lecteurs de l'*Impartial* sur une nouvelle composition, *Le Montagnard neuchâtelois*, marche pour piano, par Richard Petronio, professeur en notre ville (éditée chez Fœtisch frères à Lausanne).

Cette marche, conçue dans un style tout à fait original et bien harmonisée, possède une belle mélodie, ainsi qu'un rythme des plus entraînants. Elle est aussi arrangée pour fanfare et sera, nous dit-on, prochainement exécutée par notre musique *Les Armes-Réunies*.

Nous recommandons vivement cette nouvelle œuvre musicale qui est en vente dès à présent dans tous nos magasins de musique. (Communiqué.)

* **Société de tir du Contingent fédéral des Carabiniers.** — La Société des carabiniers du Contingent aura son premier tir obligatoire dimanche 21 mai, de 7 heures à midi. Les sociétaires spécialement astreints aux exercices de tir obligatoire sont ceux appartenant à la Landwehr et au Landsturm. Voir le tableau du Département militaire.

Nous espérons cependant que tous nos sociétaires faisant partie de l'élite accompliront leur tir militaire, ayant tout bénéfice à le faire.

Nous prions nos membres de bien vouloir remettre au bureau du stand des Armes-Réunies leur livret de tir et la fiche, soigneusement remplie, que nous leur avons fait parvenir. A défaut, retourner cette dernière au président.

Notre société reçoit les miliciens de toutes les armes, non pas seulement les carabiniers, comme on le croit généralement; aussi invitons-nous cordialement toutes les personnes désireuses de se faire recevoir du Contingent à le faire sans retard, soit au Stand, soit en s'adressant aux membres du bureau du comité dont les noms suivent:

Président: Hermann Hausheer, Collège, 72.
Secrétaire: Charles Rodé, Demoiselle, 7.
Caissier: Constant Bourquin, Rocher, 14. (Communiqué.)

* **Crèches.** — Nous apprenons avec plaisir qu'une vente en faveur des Crèches aura lieu les 13 et 14 juin prochain. Nous souhaitons pleine réussite à cette entreprise en faveur d'une institution qui est une œuvre humanitaire au premier chef et à laquelle, une fois de plus, notre population tout entière tiendra à témoigner combien elle désire la voir grandir et prospérer.

* **Accident.** — Un nommé J., de notre ville, s'étant rendu dimanche à la Maison-Monsieur, a glissé sur la rive du Doubs en rentrant le soir et s'est noyé. Le corps a été retrouvé le lendemain à midi.

* **Fête de la Croix-Bleue.** — Le comité de la Société de tempérance de la Croix-Bleue a reçu avec une profonde reconnaissance les dons suivants en faveur de la fête cantonale du 22 courant:

Anonyme	Fr. 10.—	M. B. P.	Fr. 3.—
»	» 5.—	M. L. P.	» 5.—
»	» 1.—	M. P. D.	» 2.50
»	» 5.—	Mme F. S.	» 2.—
»	» 2.—	Mlle M. P.	» 1.50
»	» 2.50	M. A. R.	» 2.—
»	» 1.—	M. A. B.	» 5.—
Mme St.	» 10.—	M. H. B.	» 2.—
M. J. G.	» 10.—	Divers par	
M. D. M.	» 5.—	Mme K. K.	» 28.—

Les dons sont toujours reçus avec grand plaisir chez le caissier M. P. Baillod-Perret, rue Léopold-Robert 58, et chez les membres du comité local. (Communiqué.)

* **Bienfaisance.** — La Direction des finances a reçu avec reconnaissance de la part des fossoyeurs de M. J.-J. Kummer, la somme de fr. 30.— pour les Crèches. (Communiqué.)

— La direction des Finances a reçu avec reconnaissance de la part des fossoyeurs de M. Simon Schwarzel, la somme de 12 fr. en faveur de l'Hôpital. (Communiqué.)

Si vous voulez acheter un bon **CORSET** qui vous aille bien, fabriqué d'après les dernières exigences et d'une excellente qualité, adressez-vous à la Maison **J. GÄHLER**, place Neuve 10, de notre ville, où vous trouverez toujours un très grand choix. Voir l'annonce en 4^{me} page. 6099-1*

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 17 mai. — La *Berner Volkszeitung* annonce que le comité pour la double initiative vient de prolonger jusqu'au 15 juin le délai pour la récolte des signatures.

La Haye, 17 mai. — A la suite de réclamations diplomatiques, présentées à la dernière heure, la liste officielle des délégués à la conférence du désarmement sera modifiée dans ce sens que la Bulgarie figurera comme Etat autonome, tandis que ses délégués figuraient jusqu'à maintenant sous la rubrique Turquie.

Agence télégraphique suisse

Berne, 17 mai. — Au Grand Conseil bernois, M. Karl Moor, socialiste, a demandé au Conseil d'Etat quelles étaient les conditions de salaire et durée de travail à l'entreprise de la Directe Neuchâtel-Berne.

Prétoria, 17 mai. — 7 individus ont été arrêtés hier à Johannesburg, parmi lesquels se trouvent un Danois et 6 hommes se déclarant sujets britanniques, la plupart prétendant avoir servi dans l'armée anglaise. Ils sont accusés d'avoir enrôlé plusieurs personnes à Johannesburg pour combattre le gouvernement du Transvaal. Ces arrestations font sensation. D'autres sont encore probables, car le gouvernement possède les preuves d'un autre complot.

Londres, 17 mai. — La *Press Association* dit que M. Chamberlain a déclaré qu'il n'avait encore reçu aucune information relative aux prétendues arrestations de Johannesburg. M. Chamberlain estime, d'ailleurs, qu'aucun officier anglais n'est actuellement à Johannesburg.

Hong-Kong, 17 mai. — Un détachement anglais a désarmé la garnison de Koa-Lung où elle a arboré le drapeau anglais. Tout est tranquille.

Paris, 17 mai. — Le *Figaro* se dit en mesure de donner la composition du dossier secret; ce dernier comprendrait sept pièces: 1° La pièce dite «ce canaille de D...»; 2° pièces à l'appui de la preuve; 3° pièces relatives aux réservistes; 4° pièces concernant les chemins de fer militaires; 5° pièces concernant le voyage de l'attaché militaire en Suisse; 6° le télégramme Panizzardi; 7° Les lettres de l'empereur Guillaume.

Un ami de la famille du général Mercier a dit à un rédacteur du *Matin* que l'information relative à la communication de pièces secrètes, en 1894, est fautive. Le général Mercier a ordonné de ne pas tenir compte de la pièce «ce canaille de D...». Si la communication a eu lieu, c'est à l'insu du général Mercier.

Constantinople, 17 mai. — La commission d'études pour l'Anatolie se réunira vers la fin du mois de juillet. Les travaux de la commission dureront de cinq à six mois. Le sultan a exprimé le désir que quelques personnalités compétentes turques fussent adjointes à la commission.

Madrid, 17 mai. — On organise une grande assemblée de protestation pour demander la modification de la loi, en vue de procéder à la révision du procès de Montjuich. De nombreuses personnalités politiques, parmi lesquelles MM. Castelar, Calderon, Puig et Marsall, etc., assisteront à la réunion projetée.

En attendant, tous les journaux qui parlent de l'affaire de Montjuich, sont confisqués.

Londres, 17 mai. — Les journaux de Londres disent que l'affaire de Johannesburg a été exagérée et que la police de Johannesburg a dû imaginer ce complot.

Rome, 17 mai. — Des dépêches de Sassari annoncent que l'on a procédé hier à trois cents arrestations. Parmi les personnes arrêtées se trouvent six maires, trois secrétaires communaux, plusieurs propriétaires, des notables et des femmes. Cet acte de police a produit le meilleur effet sur la population.

NOS ANNONCES

Service des Primes

Ont obtenu un Album de 12 Cartes postales:

6094. M. Bohner, rue de l'Industrie 5.
6100. M. Emile Chevalier, rue de la Paix 47.

Ont obtenu une Papeterie:

6108. M. Girod, rue des Granges 12.
6120. M. Emile Jacot, rue du Parc 90.
6128. M. Braunschweig, Léopold Robert 11.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

L'IMPARTIAL est en vente tous les soirs dès 7 heures à l'Epicierie de **M. SAVOIE**, rue de la Ronde 19.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Avis aux entrepreneurs!

La Commune de La Chaux-de-Fonds met au concours les travaux de pierre de taille, maçonnerie, charpenterie, couverture et ferblanterie de la Station de réserve des Services électriques. Les plans et cahiers des charges sont déposés à l'Usine à gaz. Les soumissions doivent être remises à la Direction des Services industriels jusqu'au 29 mai 1899, à midi. La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 1899. 6103-4 **Conseil Communal.**

CIMETIERE

Aux termes des Articles 78 et 85 du Règlement sur les inhumations et le Cimetière communal de La Chaux-de-Fonds, le public est avisé que tous les monuments et emblèmes funéraires tombant en ruine, ainsi que toutes les plantations ou jardins abandonnés depuis deux ans, seront supprimés si d'ici au 31 Mai prochain ils n'ont pas été remis en état. 6112-3 **Direction de Police.**

VOYAGEUR

sérieux, connaissant la comptabilité et sachant le français et l'italien, cherche une place, à défaut aussi dans bureau ou magasin. 6111-3 **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

EMPRUNT

On demande à emprunter de suite la somme de 100 à 150 francs, remboursable selon désir avec le 5% d'intérêt. — Offres, sous initiales J. Ch. B. 6101, au bureau de L'IMPARTIAL. 6101-3

Favorisez l'industrie suisse!

Milaine sur fil et le véritable **Drap de Berne** en toute bonne qualité au nouveau **dépôt de fabrique** **PH. GEELHAAR, Berne** 40, rue de l'Hôpital, 40 666-33 Echantillons franco. Marchandises contre remboursement et franco, depuis 20 fr. **Principe: Du bon — le mieux!**

On demande de suite un bon **H-1385-c**

ouvrier Cordonnier

Bon gage et bon traitement. — S'adresser à M. Paul Caille, au Pissoux (France), près le Saut-du-Doubs. 6098 1

VOLONTAIRE

Un fabricant de chaînes d'or demande à placer ses fils comme volontaire dans une bonne et importante maison; il serait disposé à prendre en échange une fille ou un garçon. — Adresser les offres sous **F. P. 4113**, à M. Rodolphe Mosse, PFORZHEIM. 6109-3



FOIN

A vendre encore quelques chars de foin et de regain première qualité, rendus à domicile. — S'adr. à M. Auguste Brandt, Petites-Crosettes 2. 6104-3

Pharmacie BOURQUIN

Rue Léopold Robert 39.

Dépôt principal des

- Spécialités -

SUIVANTES: 151 53*

Pilules Pink

TISANE DES SCHAKERS

VIN DE VIAL

Warner's Safe Cure

THE CHAMBARD

PASTILLES GERAUDEL

FARINE D'AVOINE KNORR

Farine Nestlé

COGNAC et SIROP GOLLIEZ

LAIT CONDENSÉ DE CHAM

Savon de Tormentille

LAIT STÉRILISÉ

Cascarine Leprince

A vendre un camion pour 2 chevaux, un char à pont pour 1 cheval et une charrette à 2 roues. S'adresser à l'épicerie A. Messmer, rue du Collège 21.

LIQUIDATION RÉELLE

pour cause de départ de la Maison

AU

Tailleur Riche

RUE LÉOPOLD-ROBERT 56 (Bâtiment de l'Hôtel Central)

CHAUX-DE-FONDS

FERMETURE IRRÉVOCABLE

dans six semaines, soit le

30 Juin 1899

Droguerie **BOURQUIN**, rue Léopold-Robert 39 150-38*

GÉLATINE pour peintres en cadrans (Décalqueurs) reconnue la meilleure

Denrées coloniales

SPÉCIALITÉS :

Huile d'olive fine

Savon « Fer à cheval » 72 o/o Huile et Alkali.

Cafés verts et torréfiés.

N. BLOCH, 1, rue du Marché 1

LA CHAUX-DE-FONDS 5636-4

Exploitation mise à ban

M. E. BOILLOT met à ban toute sa propriété située à l'Ouest de La Chaux-de-Fonds et limitant le territoire des Eplatures.

En conséquence, défense formelle est faite à toute personne non autorisée d'entrer dans les chantiers, de toucher au matériel de l'exploitation, de circuler sur la ligne du Funiculaire et de s'écarter des chemins autorisés, ainsi que d'allumer des feux dans la forêt.

Une surveillance active sera exercée par tous les employés de l'Exploitation. Les contrevenants à la présente défense seront dénoncés et passibles de l'amende prévue par la loi, sans préjudice à toutes demandes et dommages-intérêts qui pourraient en résulter.

E. Boillot.

Mise à ban autorisée.

La Chaux-de-Fonds, le 8 Mai 1899.

Le Juge de Paix,

E.-A. BOLLE, NOT.

5672-1

MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue, M. JEAN HASLER met à ban pour toute l'année la propriété qu'il possède aux Eplatures, à côté du restaurant Vital Mathey. Défense formelle est faite, tant aux cavaliers qu'aux piétons, de passer dans les prés; aucun sentier ni passage n'étant dûs, il n'en sera absolument point toléré.

Il est aussi défendu d'y laisser circuler des poules et d'autres animaux, d'y verser des eaux ménagères, d'y jeter des pierres et d'y lancer des débris quelconques. Une surveillance sévère sera exercée et les contrevenants dénoncés sans aucun ménagement.

Les parents sont responsables pour leurs enfants. **Jean Hasler.**

Mise à ban autorisée.

La Chaux-de-Fonds, le 9 Mai 1899.

Le Juge de Paix,

E.-A. BOLLE, NOT.

5687-1

Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, M. Gaspard KUNZ met à ban pour toute l'année la propriété qu'il possède aux Eplatures. Défense formelle est faite surtout aux cavaliers, ainsi qu'aux piétons, de passer dans les prés; aucun sentier ni passage n'étant dûs, il n'en sera absolument point toléré. Une surveillance active sera exercée et les contrevenants dénoncés sans ménagement. Les parents sont responsables pour leurs enfants.

Gaspard Kunz.

La Chaux-de-Fonds, le 9 Mai 1899.

Le Juge de Paix,

E.-A. BOLLE, NOT.

5688-1

A vendre 50 mètres de treillis, ainsi que cinq poules et un coq. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 45.

Spécialité de Modes

Chapeaux garnis depuis l'article ordinaire au plus riche. Capotes dentelle et paille. Coiffures pour dames. Chapeaux non garnis. Fouritures p^r Modistes. Tulle — Gaze — Mousseline. Plumes. — Fleurs, etc. Articles d'été au complet. Gants longeur 4 boutons en crème, blanc, gris à 30 cent. seulement. 1603-25

Au **BAZAR NEUCHATELOIS**

Bas — Chaussettes — Bretelles — Cravates

Escompte 3%

TOURBE

A vendre 150 hauches de bonne tourbe brune et noire, à 15 fr. la hauche. — S'adr. à M. Henri Mathey, rue du Premier-Mars 6. 5667-8

Magasin à louer

A louer pour époque à convenir un grand magasin avec ou sans appartement, situé au centre des affaires. — S'adresser eu l'Etude des notaires H. LEHMANN et A. JEANNERET, rue Léopold Robert 32. 3718-15*

ECURIE

A louer une écurie, grange et un APPARTEMENT. — S'adr. à M. Schwärzel père, La Chaux-de-Fonds. 5748-6*

Terrain à vendre

mesurant 3624 m², situé entre la rue du Doubs et les rues de Bel-Air et du Temple Allemand. — S'adresser à M. François Riva, rue des Terreaux 22. 2836-21*

Deux Remonteurs demandent des démontages et remontages à faire à domicile, petites ou grandes pièces. Prix du jour. 5828-1 **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Démonteur. Un bon démonteur-rouleur demande de l'occupation, ainsi qu'une serfisseuse. Bonnes références. — S'adr. chez M. L. Quartier, rue D.-JeanRichard 37. 5854-1

Remonteur. Un ouvrier remonteur demande de l'ouvrage à domicile dans les petites pièces cylindre. Ouvrage soigné. — S'adresser rue de la Demoiselle 113, au pignon. 5864-1 **A la même adresse, une faiseuse de débris se recommande également.**

Une demoiselle sachant passablement le français cherche place dans un bureau de la ville; pourrait s'occuper de la comptabilité. — Adresser les offres avec gage éventuel, sous A. A. 5991, au bureau de L'IMPARTIAL. 5991-1

Une jeune fille de toute moralité et de confiance demande place, soit pour un bureau, caissière ou demoiselle de magasin. — S'adr. rue du Collège 23, au 1er étage, à droite. 5843-1

Une jeune fille allemande, de toute moralité, cherche place de suite pour s'aider au ménage dans une famille parlant français. — S'adr. rue Léopold-Robert 16, au rez-de-chaussée. 5832-1

Apprenti. On cherche à placer en apprentissage chez un remonteuse capable, un jeune homme libéré des écoles et ayant déjà travaillé sur l'horlogerie. — S'adresser à M. Ad. Sunier, SEIZACH, pres Soleure. 5806-1

Une fabrique d'horlogerie cherche pour l'automne un bon VOYAGEUR connaissant la partie et ayant déjà voyagé l'Allemagne et l'Angleterre pour les genres soignés et les genres courants. Position d'avenir. — Adresser les offres avec références aux lettres A. T. 5587, au bureau de L'IMPARTIAL. 5587-1

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière connaissant bien son métier pour faire des heures. — S'adresser à l'atelier H. Pétremand, rue du Temple Allemand 109. 5849-1

Graveur. On demande de suite ou dans la quinzaine un ouvrier graveur d'ornements, bon finisseur. — S'adresser à l'atelier, rue du Parc 66. 5824-1

Repasseur. On demande pour le 1er Juin un bon repasseur sachant bien limer. Ouvrage lucratif. — S'adresser au comptoir, rue Léopold-Robert 32, au 4me étage. 5810-1

Ressorts. Un bon teneur de feux est demandé de suite. — S'adr. chez M. Alfred Jeanneret, rue de la Ronde 24. 5829-1

Emailleur. On demande de suite un ouvrier emailleur. 5861-1 **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Assujettie. On demande de suite une assujettie. — S'adr. rue Jaquet-Droz 6, au 3me étage. 5865-1

Fille d'office. Dans un hôtel de la localité, on demande une fille d'office pour fin Mai. 5823-1 **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Demaiselle. On demande de suite une demaiselle de magasin, connaissant si possible la musique. — S'adr. au magasin de musique L.-A. Chopard, rue du Casino. 5838-1

Apprenti-Tapissier. Un apprenti peut entrer de suite. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. **A la même adresse, à vendre 2 tourterelles.**

Servante. On demande une bonne servante sachant faire la cuisine si possible. Bon gage si la personne convient. 5948-1 **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Apprentie. Une jeune fille logée et nourrie chez ses parents, pourrait entrer comme apprentie chez Mlle E. Cartier, lingère, rue Fritz-Courvoisier 38. 5853-1

On demande pour de suite un domestique-vacher, sachant bien traire. 5814-1 **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Locaux. A louer de suite ensemble ou séparément, de vastes locaux pour atelier ou entrepôt. — S'adr. rue du Collège 8, au 2me étage. 5685-4*

Pour cas imprévu à louer un MAGASIN; peut aussi être utilisé pour bureau, atelier ou entrepôt. 5294-7* **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Logement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un magnifique logement au 1er étage, de 4 chambres, alcôve, cabinet de bains, deux balcons. 4836-11* **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Pignon. A louer pour le 1er juin prochain, sur la route de Bel-Air, un pignon (2me étage), bien exposé au soleil et composé de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix 18 fr. par mois. — S'adresser rue Léopold-Robert 55, au rez-de-chaussée. 5769-1

Chambre. A louer une belle chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue Léopold-Robert 2. 5905-1

A la même adresse, on demande quelques bons pensionnaires.

Chambre. A louer une belle petite chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Chapelle 3, au 3me étage. 5805-1

Chambre. A louer une belle chambre indépendante et à 2 lits, à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Jaquet-Droz 25, au 2me étage, à gauche. 5855 1

ON OFFRE à partager une chambre, bien exposée au soleil, avec un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue Neuve 6, au 2me étage.

Chambre. A louer une chambre meublée, à 2 messieurs. — S'adr. rue Général-Dufour 6, au pignon. 5866-1

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée et au soleil à un Monsieur de toute moralité. — S'adr. rue de l'Industrie 22, au rez-de-chaussée.

Pignon. A louer pour St-Martin, à des personnes tranquilles, un beau pignon de deux chambres, cuisine et dépendances, avec coin de jardin. — S'adr. rue de la Charrière 29, au 2me étage.

Chambre. A louer à un jeune homme de toute moralité une chambre avec bonne pension bourgeoise. 5737 **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

On demande à acheter un grand pupitre double. — S'adr. au comptoir Schorpp-Vaucher, rue Léopold-Robert 32. 5809-1

On demande à acheter 2 roues en bois pierriste, en parfait état. — S'adresser à M. Alcide Loriot, aux Barrières, près Creux-des-Biches. 5834-1

On demande à acheter un burin-tour avec une plate-forme de 30 centimètres de diamètre, pour servir des mouvements de régulateurs. — S'adr. chez M. Antoine Vogel, rue du Parc 67. 5856-1

On demande à louer pour St-Martin 1899 ou plus tôt un APPARTEMENT de 3 ou 4 pièces, bien exposé au soleil. — Adresser les offres, sous chiffres S. D. 5934, au bureau de L'IMPARTIAL. 5934

Un jeune ménage sans enfant demande à louer pr le 1er juin un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil. — S'adr. sous C. H. 5870, au bureau de L'IMPARTIAL. 5870

Un monsieur de toute moralité cherche à louer pour les premiers jours de Juin une belle chambre meublée, exposée au soleil, située le plus possible dans les rues Fritz-Courvoisier, Promenade, Place-d'Armes, etc! Prix de fr. 20 à fr. 25. — Adresser les offres sous B. J. 5890 au bureau de L'IMPARTIAL.

Lustre. Un beau lustre cristal, 6 branches, à gaz ou à bougies, est à vendre à un prix avantageux. 5716-3* **S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.**

Fourneaux. A vendre d'occasion, plusieurs magnifiques fourneaux carrés, en catelles, très solides et bon marché. — S'adr. à M. Albert Barth, rue D.-JeanRichard 27. 5840-1

Halle aux Meubles, St-Pierre 14.

Très grand choix de Tapis de table, Descentes de lit. Prix sans concurrence. sur les couvertures de

Fort rabais laine. 5821-1

Stores intérieurs brodés et Brocatelles pour stores.

Halle aux Meubles, St-Pierre 14

A vendre l'outillage complet d'agouçage de mouvements nickel de feu M. Félix Bornand. — S'adresser à M. E. von Gunten, Cornavin 16, à Genève. 5804-1

A vendre faute d'emploi un bon cheval de course. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 5830-1



COMPAGNIE DU TRAMWAY de La Chaux-de-Fonds

Le dividende pour 1898 est payable dès ce jour à la Banque Fédérale (S. A.), contre remise du coupon n° 2. 6122-3
La Chaux-de-Fonds, 16 Mai 1899.
Le Conseil d'Administration.

SALLE DES VENTES Rue Jaquet-Droz 13

Occasion ! Un magnifique divan moquette entièrement neuf, valant 300 fr., pour 150 fr., buffet de service (4 portes) noyer poli (130 fr.), Dressoirs, tables à coulisses, 5 feuillets, 6 pieds (50 fr.), chaise-longue (60 fr.), tables, chaises depuis 5 fr. Grand choix de lits-camapés depuis 50 à 300 fr., Lits de fer depuis 28 fr. **Achat, Vente, Echange** de tous meubles. 6131-3
Se recommande, S. MOCH.

Neuchâtel

A vendre entre Neuchâtel et Serrières, terrain à bâtir de 6000 m² carrés environ, divisible au gré des amateurs. Vue splendide, imprenable. Convient pour villas, maisons de rapport, industrie. Tramways, Gare à proximité. — S'adr. à M. Elzingre, rue St-Maurice 4, Neuchâtel. 6130-3

Sertissages. On demande à faire à domicile des sertissages d'échappements ancre. 6000-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleuse. Une bonne ouvrière tailleuse désire se placer dans un atelier de la localité. 6136-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. Une femme forte et robuste se recommande pour des journées, lavages et écurer. S'adresser rue du Collège 10. 6097-3
A la même adresse, à vendre un lapidaire pour débris.

Apprenti. On cherche à placer un jeune garçon de 14 ans, libéré des écoles, si possible à la campagne, comme apprenti démonteur et remonteur dans la bonne pièce. — S'adresser à Mme Vve Quartier, rue de l'Hôtel-de-Ville 7b. 5726-3

Guillocheur demande à faire des heures. — S'adresser rue de la Demoiselle 1, au 3^{me} étage, à droite. 5964-2

Aide-Dégrossisseur. On cherche à placer un jeune homme fort et robuste comme aide-dégrossisseur ou autre emploi. — S'adresser chez Mme veuve Lertscher, rue du Collège 8. 5966-2

Un jeune homme marié, fort et robuste, de très bonne conduite, demande place pour n'importe quel emploi. 6012-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bonne d'enfants. Jeune fille désirant apprendre le français cherche place dans une bonne famille. — S'adr. rue de la Serre 102, au 1^{er} étage. 5940-2

Journalière. Une bonne journalière se recommande pour des journées, pour écurer ou faire des ménages. — S'adresser chez Madame Jeanneret, rue des Fleurs 3, au 1^{er} étage. 5959-2

Servante. Une jeune fille propre et active demande à se placer de suite dans un bon ménage. 5973-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Horloger jeune et actif, trouverait bonne place stable dans maison importante de la localité. — Offres par écrit sous H. H. 200. Poste restante, Chaux-de-Fonds. 6079-3

Graveur de lettres. On demande un bon ouvrier. — S'adr. rue Léopold-Robert 11, au 3^{me} étage. 6128-3

Emailleur. On cherche de suite 2 bons émailleurs. — S'adresser Fabrique de cadrans Strauss, Bévillard. 6106-3

Graveur. On demande un ouvrier graveur. — S'adresser chez M. A. Robert, rue Daniel-Jeanrichard 16, au 3^{me} étage. 6102-3

Remonteurs. On demande plusieurs bons remonteurs sérieux pour pièces 11 lignes, au comptoir veuve L. Savoye et fils, rue de Belfort 21, Besançon. Prix 17 fr. la douzaine. — Pour tous renseignements, s'adresser chez M. L. Ding, rue du Progrès 59. 6118-3

Mécaniciens. On demande deux mécaniciens faiseurs d'étampes, dont un capable pour diriger la fabrication. — S'adr. à M. Erismann, mécanicien, à Reconvilier. 6125-3

Repasseuse. On demande de suite une bonne repasseuse. — S'adr. à la Teinturerie E^d Bayer, rue du Collège 21. 6115-3

Doreuses. On demande de suite de bonnes ouvrières doreuses de mouvements. Forts gages. — Plus deux jeunes filles pour s'aider à l'atelier. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6137-3

Un jeune homme muni de bonnes références, est demandé comme aide dans une épicerie. — Ecrire sous M. A. R. C. 6089, au bureau de l'IMPARTIAL. 6089-3

Femme de ménage. On demande une femme de ménage au mois, pour la matinée. 6076-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseuse. On demande pour de suite encore une bonne sertisseuse et quelques pivoteurs. Moralité exigée. — S'adresser à la fabrique d'horlogerie Guinand et Jeanneret, Geneveys s. Coffrane. 6131-3

Jeune homme. On demande un jeune homme de 18 à 20 ans, pour aider dans un magasin; références exigées. 6113-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande une apprentie ou une assujettie sertisseuse. — S'adresser rue du Doubs 21, au rez-de-chaussée, à droite. 6117-3
A la même adresse, à vendre un burin fixe pour sertisseuse, en bon état.

Apprenti. On demande un apprenti mécanicien; bonne occasion pour apprendre à faire les étampes. — Adresser les offres sous K. X. 6124 au bureau de l'IMPARTIAL. 624-3

Fille de chambre. On demande pour la localité une bonne fille de chambre connaissant bien le service des chambres et le service de table. Entrée de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6133-3

Une jeune fille de 16 à 17 ans est demandée pour aider au ménage et travailler à la campagne. — S'adresser à M. Charles Evard, fermier, aux Convers. 6088-3

Une jeune fille est demandée de suite pour faire un ménage et garder un enfant. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au 3^{me} étage. 6034-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage et garder un enfant. 6126-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille connaissant les travaux d'un ménage. — S'adresser rue Léopold-Robert 7, au 1^{er} étage. 6114-3

Commissionnaire. On demande une bonne commissionnaire. — S'adr. rue de la Paix 39, au rez-de-chaussée. 6077-3

Une jeune fille munie de bonnes références est demandée comme femme de chambre. — S'adr. à Mme Maurice Woog, rue Léopold Robert 57. 6044-5

Visiteur. La fabrique H. Magnat-Le-coultré, au Sentier, demande un visiteur capable pour le tirminage des répétitions et chronographes. Place stable. 5954-2

Graveurs. A l'atelier G. A. Racine, rue de la Serre 61, on demande 2 graveurs d'ornements. Place stable. 5958-2

Remontages. On demande des remontages à faire à domicile (grandes pièces). Certificats à disposition. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5968-2

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur. 5967-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveurs. On demande de suite ou dans la quinzaine, un bon ouvrier graveur-dispositif, ainsi qu'un bon millefeuilleur. Ouvrage suivi. — S'adr. à l'atelier rue de la Serre 10, au 3^{me} étage. — A la même adresse, une bonne polisseuse de boîtes or est demandée. 6007-2

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de boîtes métal. — S'adr. chez M. A. Urlau, rue de la Balance 12. 5978-2

Finisseuse. Une bonne et honnête finisseuse de boîtes argent, ainsi qu'une polisseuse sont demandées de suite ou dans la quinzaine. Bon gage. — S'adr. chez M. Moser, rue Fritztourvoisier 11. 5946-2

Emboîteur. On demande pour entrer de suite un bon ouvrier emboîteur. Capacités et moralité exigées. Ouvrage régulier et bien rétribué, soit aux pièces ou à la journée. — S'adresser sous initiales J. S. G. 6010, au bureau de l'IMPARTIAL. 6010-2

Acheveur. On demande de suite un bon acheveur connaissant bien la grande montre or. 5993-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
A la même adresse, on demande une jeune fille comme commissionnaire.

Graveur. Un ouvrier graveur d'ornements trouverait place de suite à l'atelier Worpe & Kunz, rue du Parc 77. 5986-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or connaissant la partie à fond. — S'adr. rue de la Serre 37, au 3^{me} étage. 6004-2

Polisseuse. On demande au plus vite une bonne polisseuse de boîtes or ou une assujettie; transmission. Fort gage. — S'adresser à l'atelier, rue de l'Industrie 3. 5997-2

On demande de suite un bon remonteur d'échappements Roskopf sachant faire la mise en boîte. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6009-2

Assujetti. On demande un assujetti ou jeune ouvrier tapissier. Entrée de suite. — S'adr. à M. G. Vitel, St-Imier. 6008-2

Jeune garçon. On demande un jeune garçon libéré des écoles pour aider dans une fabrique d'eaux gazeuses. — S'adr. rue D.-JeanRichard 43. 6030-2

Jeune homme. On demande un jeune homme actif et intelligent, muni de bonnes références, comme aide dans un magasin d'épicerie. — S'adr. sous chiffres H. M. 6033, au bureau de l'IMPARTIAL. 6033-2

Servante. On demande à la rue du Pont n° 12, au 2^{me} étage, une personne sachant faire la cuisine, les travaux du ménage et pouvant donner de bonnes références. Entrée de suite. 5990-2

Domestique. On demande de suite un jeune homme pour de suite un décot-teur travaillant chez lui. 5999-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour promener un enfant et aider au ménage et qui coucherait chez ses parents. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 7b, au Commerce de vins. 595-2

Jeune garçon. On demande un jeune garçon, libéré des écoles pour faire les commissions et pour les travaux de propreté. — Adresser les offres par écrit, à M. Ch. Béguin, pharmacien, La Chaux-de-Fonds. 5956-2

Servante. On demande une bonne servante sachant faire la cuisine; gage 30 fr. — S'adresser rue Léopold-Robert 66, au 2^{me} étage. 585-4

Apprentie. Une jeune fille intelligente et de moralité est demandée pour apprendre le repassage du linge à neuf. — S'adr. à Mme L. Bernard Chevalley, Yverdon. 6006-2

Jeune fille. On demande une jeune fille libérée des écoles pour s'aider dans un petit ménage et garder 2 enfants. Gage 15 fr. par mois. — S'adr. chez M. Henri Eschlimann, rue du Collège 23. 5976-2

Emailleurs. On demande un ou deux bons émailleurs. 5690-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logements à louer pour St-Martin prochainement. — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 6138-1*

Appartements. A louer pour St-Martin 1899, rue du Nord, plusieurs logements composés de 3 chambres et dépendances, corridor éclairé, part de jardin, lessiverie, eau installée et bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Emile Chevalier, rue de la Paix n° 47. 6100-3

Appartement. A louer pour le 11 novembre prochain, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. rue du Puits 3, au 2^{me} étage, à droite. 6129-3

Logement. A louer pour St-Martin, un beau logement de 3 chambres, alcove, cuisine, corridor fermé, à proximité de la Gare et de la Place de l'Ouest. — S'adr. à M. J. Fetterlé, rue du Parc 69. 6107-3

Pignon. A louer de suite, à des personnes tranquilles et de toute moralité, un joli pignon de trois chambres, cuisine, dépendances, exposé au soleil et remis complètement à neuf. — S'adr. à Madame veuve Schaller, rue du Collège 10, au 1^{er} étage. 6119-1*

Chambre. A louer à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une belle chambre meublée, ainsi que la pension. — S'adr. rue de la Demoiselle 83, au 2^{me} étage. 6084-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à une demoiselle de toute moralité. — S'adr. à M. A. Dumanet, rue de la Serre 105. 6085-3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre bien meublée, avec balcon, pour un monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue du Progrès 3, au 1^{er} étage, à droite. 6086-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée, indépendante, à une personne de toute moralité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6127-3

Chambre. A louer de suite une très jolie chambre meublée, exposée au soleil levant et indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 25, au rez-de-chaussée, à gauche. 6116-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée, avec pension soignée, à un monsieur ou à une dame de toute moralité. — S'adr. rue du Parc 6, au rez-de-chaussée, à droite. 6135-3

Appartement. A louer en face de la Gare un très bel appartement de 3 pièces, à des personnes sans enfant. 5680-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. Pour le 11 Novembre 1899, à louer rue du Progrès 73, un beau logement de trois pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil; maison d'ordre. — S'adresser en l'étude de M. Ca. Gallandre, notaire, rue du Parc 52. 5700-3

Appartement. Pour cas imprévu, à louer au centre de la ville pour St-Martin prochainement, à des personnes tranquilles, un bel appartement de quatre pièces et dépendances. 5981-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer, rue Fritztourvoisier 24, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances pour le 1^{er} Juin ou époque à convenir. — S'adresser à M. Albert Sandoz, rue de la Promenade 1. 5706-2

Remise. A louer tout de suite une remise, située à proximité de la Gare. — S'adr. rue du Parc 13, au 1^{er} étage. 5979-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, au soleil, à 1 ou 2 messieurs. — S'adr. chez M. T. Grisel, rue du Parc 69. 5947-2

Très belles chambres meublées et pension sont offertes à des messieurs soigneux et ne travaillant pas à la maison. — S'adresser rue Léopold Robert 46, au 3^{me} étage. 5970-2

Chambres. De jolies chambres meublées, exposées au soleil levant et situées au centre de la ville, sont à louer de suite à des messieurs travaillant dehors. 6001-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre bien meublée, située au soleil. — S'adr. rue Léopold-Robert 19, au 1^{er} étage. 5980-2

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, située au soleil, à une personne travaillant dehors. — S'adr. rue de la Demoiselle 43, au 1^{er} étage, à gauche. 5977-2

On offre la couche à un monsieur tranquille et solvable. — S'adresser rue du Parc 5, au rez-de-chaussée, à droite. 5969-2

Chambre. A louer à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une jolie chambre meublée et bien exposée au soleil, située à proximité de la Place Neuve. 6013-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une belle grande chambre meublée indépendante à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue de la Balance 5, au 3^{me} étage. 5984-2

Chambre. A louer pour de suite une jolie chambre meublée, à une personne de toute moralité. — S'adresser rue Alexis-Marie Piaget 19, au 3^{me} étage, à gauche. 6016-2

On demande à louer pour fin mai, un petit appartement de 2 pièces. — S'adresser sous initiales C. S. 6123, au bureau de l'IMPARTIAL. 6123-3

Deux dames demandent à louer pour St-Martin, un logement de 2 pièces, avec installation du gaz, bien exposé au soleil. — S'adresser rue du Pont 11, au rez-de-chaussée, à droite. 5995-2

On demande à louer un LOCAL pour atelier de 3 à 4 fenêtres. — S'adresser à M. Isakowitsch, chez M. Lippetz, rue Léopold-Robert. 5992-2

Une jeune homme cherche chambre et pension dans une bonne famille de la localité. 5983-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter de suite 100 à 150 Fûts d'une contenance de 100 à 120 litres. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5936-5

On demande à acheter en bon état une Balance pour l'or, d'une force de 2 kilos. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5817-3

Avoine. On demande à acheter une caisse d'avoine d'occasion et en bon état. — Adresser les offres rue Léopold-Robert 74, au rez-de-chaussée. 5891

On demande à acheter ou à louer un bon Tour à guillocher avec excentrique. — S'adresser chez M. Probst, rue des Prés 75, Bienne. 5746

A vendre d'occasion et faute de place, une jolie poussette anglaise ainsi qu'une chaise d'enfants. Prix très avantageux. — S'adr. à l'Aisacienne, rue de la Balance 2. 6082-3

A vendre d'occasion, un beau et bon piano, ainsi qu'une bonne bicyclette; le tout à un prix avantageux. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6080-3

Burin-fixe. A vendre à bon compte un excellent burin fixe. — S'adresser chez M. Ed. Affolter fils, rue Léopold Robert 88. 6093-3

Potager. A vendre un potager à 2 trous, bien conservé, avec accessoires, ainsi que des meubles, lit, table, chaises, etc., et des bonbonnes vides, le tout à bas prix. — S'adresser rue de l'Envers 16, au rez-de-chaussée. 6095-3

A vendre 2 cages pour oiseaux, une belle grande volière à 2 compartiments, mangeoires et baignoire modernes, très pratiques; le tout à bas prix. — S'adr. rue des Granges 12, au rez-de-chaussée, à droite. 6108-3

A vendre un burin-fixe à double lunette, arbre percé; plus un tour aux débris, le tout neuf et de bonne qualité. — S'adresser rue du Parc 90, au 2^{me} étage, à gauche. 6120-3

A vendre de beaux lapins pour élevage. — S'adresser chez M. Giachino, Eplatures 5, près des Moulins. 6132-3

A vendre des plateaux et poutres pour granges, en bois très secs. — S'adr. à M. Junod-Girard, au Chemin-Blanc. 6044-2

A vendre un Atelier de Dorcur bien outillé, en bloc ou séparément. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6002-2

A vendre un Accordéon Amez-Droz. 21 touches, 8 basses, peu usagé; ainsi que 2 grandes volières. — S'adresser rue des Granges 6, au 2^{me} étage. 5982-2

A vendre faute d'emploi, une voiture fermée, façon coupé et un beau fourneau en catelles, rond, moderne, portatif. 5881-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 7 beaux poteaux en pierre, pour jardins, de 1=60 à 1=85 de longueur. — S'adresser au Bureau des Postes de la Ferrière. 5730

A vendre un grand régulateur de comptoir, 300 cartons vides, une balance pour peser l'or, des boîtes métal, 6 grosses assortiment 18 lignes et divers mouvements égrenés; plus un secrétaire-bureau Louis XVI. 5831
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre pour cause de départ un petit tour aux débris en bon état, ainsi qu'une poussette; très bas prix. — S'adresser rue du Progrès 95, au rez-de-chaussée. 5765



A vendre un bon gros chien de garde St-Bernard, mâle, âgé de 18 mois. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 45. 5845

A vendre un bon violon avec la boîte et grande méthode; prix 30 fr. — S'adr. rue des Fleurs 3, au 1^{er} étage.

Perdu dimanche après midi, une boucle d'oreille en or, depuis la rue des Granges au restaurant Santschi. — Prière à la personne qui l'a trouvée de la rapporter, contre récompense, rue Fritztourvoisier 12, au magasin. 6018-3

Perdu une boucle d'oreille avec pierre améthiste. — La remettre, contre récompense chez M. Charles Dürr, rue du Doubs 17. 6046-2

Trouvé une boîte contenant 6 MOUVEMENTS pièces à clef 18 lig., avec la marque L sur la 1/4 platine. — La réclamer, contre frais d'insertion, rue du Progrès 97, au 2^{me} étage. 6017-2

Trouvé un portemonnaie renfermant une petite somme. — La réclamer, contre frais d'insertion, à la Librairie Ch. Luthy, Place Neuve 2. 6015-1

Madame veuve Jean Kummer-Haas et famille remercient sincèrement toutes les personnes et sociétés qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui les a frappés. 6078-1

Madame Jeanne Juhannet née David, Monsieur Guillaume Juhannet, sous officier à Aurillac (France), Madame et Monsieur Granges et leur enfant, ainsi que les familles Juhannet, David et Granges, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, Monsieur Jean JOUHANNET

décédé accidentellement lundi, à l'âge de 54 ans. La Chaux-de-Fonds, le 17 Mai 1899. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 18 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue du Versoix 5. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6092-1

Monsieur Charles Schneider fait part à ses amis et connaissances de la mort de son fidèle et regretté employé Monsieur Fritz LAUFFER

survenue mercredi dans sa 42^{me} année. La Chaux-de-Fonds, le 17 Mai 1899. L'enterrement auquel il est prié d'assister aura lieu vendredi 19 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire: rue du Progrès 17. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 6121-2

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance; de qui aurais-je peur? Ps. 27. v. 4.

Madame Louisa Schupbach Matthey et ses trois enfants, Berthe, René et Esther, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Christian Schupbach, à Torrington (Amérique), Monsieur et Madame Léon Schupbach-Stern et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Schupbach-Châtelain et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Léopold Schupbach-Girard et leurs enfants, aux Eplatures, Monsieur Lucien Schupbach, Monsieur et Madame Armand Schupbach-Grossbach et leur enfant, Monsieur Laurent Schupbach, Mademoiselle Armande Schupbach, Monsieur Luc Schupbach, Mademoiselle Léona Schupbach, en Amérique, Monsieur et Madame Arthur Matthey-Breguet, Monsieur Ulysse Matthey et ses enfants, Monsieur Walther Matthey, à Schaffhouse, Monsieur et Madame Henri-Matthey et leurs enfants, Mademoiselle Elisa Matthey, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Schupbach, Matthey, Juvet, Jeanmaire, Flotrun, Convers et Ménétry, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Léonard-Christian SCHUPBACH

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui mardi, à 9 h. du matin, à l'âge de 35 ans 5 mois, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 16 Mai 1899. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 18 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue de l'Industrie 16. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6074-1

LA NEW-YORK Compagnie d'Assurances sur la VIE Fondée en 1845.

MUTUELLE Fonds de garantie au 1^{er} Janvier 1899: Fr. 1,119,000,000

Nombre de Polices en vigueur au 1^{er} Janvier 1899: 373,934.

Pour tous renseignements s'adresser: à M. Léon ROBERT-BRANDT, Agent général pour les districts du Locle, la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz, ou à MM. J.-J. Schönholzer-Schilt et Ch.-F. Redard, sous-Agents à la Chaux-de-Fonds. 4009-93

RONCO FRÈRES

LA CHAUX-DE-FONDS

Mesdames,

5906-1

Par la présente, nous avons l'honneur d'annoncer à notre honorable clientèle, ainsi qu'à nos amis de la place et des environs, que dès aujourd'hui la transformation à laquelle nous avons soumis nos Rayons de

MERCERIE, BONNETERIE, LINGERIE, etc.,

peut être considérée comme achevée. — Des achats directs dans les plus importantes Fabriques Suisses et Etrangères et la **VENTE AU COMPTANT**, nous mettent en mesure de vous offrir tous les avantages possibles et malgré les prix très bas que nous pratiquons, vous pouvez être assurés que nos marchandises seront toujours de **bonne qualité** et de **première fraîcheur**.

Nous déclarons que tous les Articles exposés en devantures seront représentés en qualité égale et en quantité suffisante à l'intérieur. Ils seront cédés aux prix d'affiche et il ne sera jamais prétexté que telle ou telle marchandise est déjà vendue ou promise.

APERÇU DES PRIX

Articles Jæger, etc.

Chemises pour messieurs, unies,	depuis fr. 1.18
Chemises pour messieurs, brodées	» » 1.63
Chemises pour messieurs, Maco, très léger	» » 1.98
Camisoles Maco pour messieurs	» » 1.28
Camisoles coton, pour messieurs	» » 0.64
Caleçons pour messieurs,	» » 1.38
Gilets de flanelle, article d'été,	» » 1.88
Camisoles pour gymnastes,	» » 0.36

Lingerie pour Messieurs

Chemises blanches avec col	depuis fr. 1.63
Chemises blanches sans col, bonne qualité	» » 2.60
Chemises blanches brodées	» » 2.98
Chemises de nuit	» » 2.85
Cols droits	» » 0.14
Cols droits, coins cassés	» » 0.28
Cols rabattus	» » 0.18
Serviteurs	» » 0.18
Manchettes, la paire	» » 0.28

LINGERIE de CAOUTCHOUC

Cols droits	10 c.	Cols rabattus	16 c.	Manchettes	34 c.	Serviteurs	33 c.
-------------	-------	---------------	-------	------------	-------	------------	-------

Cravates

Régates claires et foncées,	depuis 12 c.
Régates claires et foncées, bonne qualité,	» 36 c.
Régates noires,	» 46 c.
Diplomates blancs,	» 3 c.
Diplomates noirs,	» 8 c.
Diplomates couleurs,	» 8 c.
Diplomates couleurs, bonne qualité,	» 3 c.
Four in hands d'été (lavables),	» 13 c.
Four in hands, coul., en soie,	» 68 c.
Four in hands noirs,	» 88 c.
Nœuds noirs,	» 22 c.
Cordons pour chemises,	» 8 c.
Epingles pour cravates,	» 3 c.
Boutons pour manchettes, la paire,	» 2 c.
Boutons pour cols, la douz.,	» 6 c.
Garnitures pour chemises,	» 8 c.

Bretelles

Bretelles pour garçons,	la paire depuis 18 c.
Bretelles pour messieurs,	» » 38 c.
Bretelles « Esmarch »	» » 56 c.
Bretelles « Hercules »	» » 68 c.
Bretelles soignées,	» » 98 c.

Chaussettes.

Chaussettes en fil d'Ecosse,	la paire depuis 36 c.
Chaussettes coton,	» » 28 c.
Chaussettes laines,	» » 68 c.
Chaussettes Maco, très fin,	» » 68 c.

Parapluies

pour Dames et Messieurs	
en coton,	depuis fr. 0.98
en soie,	» » 3.40
en soie, monture paragon,	» » 6.20

Mercerie

Articles pour Tailleurs et Couturières

Lacet Brosse II A, le mètre,	3 c.
Lacet I A, toutes les couleurs, le mètre,	9 c.
Lacet Mohair, toutes les couleurs, le mètre,	15 c.
Laçures pour robes, la douzaine,	depuis 9 c.
Buscs de corsets, la paire,	» 6 c.
Buscs en peau, la paire,	» 18 c.
Extra forts, blanc et noir, la pièce,	» 18 c.
Aiguilles à coudre, le paquet,	» 1 c.
Aiguilles à tricoter, le jeu,	» 2 c.
Aiguilles à crocheter, la pièce,	» 1 c.
Epingles pour blouses, la pièce	» 1 c.
Epingles, les 200,	» 6 c.
Epingles en corne, la pièce,	» 3 c.
Epingles à cheveux, le paquet,	» 1 c.
Epingles à friser, le paquet,	» 1 c.
Crochets blancs et noirs, le paquet,	» 2 c.
Epingles de sûreté, la douzaine,	» 3 c.
Epingles pour chapeaux, la pièce,	» 1 c.
Dés aluminium, la pièce,	» 1 c.
Centimètres, la pièce,	» 6 c.
Tours de taille, la pièce,	» 9 c.
Dessous de bras, la paire,	» 3 c.
Jarrettières pour enfants, la paire,	» 4 c.
Jarretelles pour enfants, la paire,	» 15 c.
Fil à coudre noir et blanc, la pelotte,	» 2 c.
Fil à coudre en bobines, les 500 yards,	» 10 c.
Fil à coudre, couleur, Ackermann, les 200 yards,	» 7 c.
Fil à coudre Brooks, les 500 yards,	» 20 c.
Fil à faufiler, la pelotte,	» 12 c.
Fil à crocheter, blanc crème (pelottes de 20 gr.), la pel.	» 6 c.
Fil à crocheter couleur (pelottes de 20 gr.), la pelotte	» 9 c.
Fil à crocheter couleur (pelottes de 40 gr.), la pelotte	» 14 c.
Fil à crocheter, crème et blanc (pel. de 40 gr.), la pel.	» 10 c.
Fil à crocheter crème (en écheveau), l'écheveau,	» 10 c.
Filigranne, la pelotte,	» 2 c.
Soie à coudre, couleur et noir, la bobine,	» 5 c.
Soie cordonnet, couleur et noir, la cigarette,	» 1 c.
Soie à coudre (grosses bobines), la bobine,	» 20 c.
Soie à broder, l'écheveau,	» 3 c.
Soie à broder, Filofosse lavable, l'écheveau,	» 10 c.
Boucles de rideaux, la douzaine,	» 3 c.
Boutons pour souliers, la douzaine,	» 1 c.
Boutons pour pantalons, la douzaine,	» 1 c.
Boutons de lingerie, la douzaine,	» 3 c.
Boutons imitation nacre, la douzaine,	» 6 c.
Coton à broder, blanc et couleur, l'écheveau,	» 5 c.
Lacets HERCULE, noir et blanc, le mètre,	» 3 c.
Elastiques pour jarrettières, le mètre,	» 6 c.
Chablons pour broder, le carton,	» 12 c.
Albums à dessins de broderies, la pièce,	» 10 c.
Lacets de coton blanc et noir, la pièce,	» 3 c.
Lacets de souliers la douzaine,	» 8 c.
Crochets pour pantalons, la douzaine,	» 6 c.
Dentelles en toile cirée, le mètre,	» 13 c.
Dentelles en toile papier, le mètre,	» 5 c.
Grochets de souliers, la pièce,	» 1 c.
etc., etc.	

Passementeries

Galons de soie noir., le mètre,	depuis 6 c.
Galons de perles, noir et couleur, le mètre,	» 10 c.
Galons de soie couleur, le mètre,	» 25 c.
Galons broderie soie, dernière nouveauté, le mètre,	» 68 c.
Empiècement passementerie, le mètre,	» 98 c.
Empiècement perles, noir et couleur, le mètre,	» 58 c.

Articles divers

Eponges, Crayons, Calepins, Portemonnaies	depuis 3 c.	1 c.	1 c.	6 c.
Gobelets de poche, Taille-crayons, Porte-plumes, Petits paniers	depuis 13 c.	3 c.	1 c.	8 c.
Porte-savons, Crayons encre, Passoires, Filets	depuis 32 c.	5 c.	8 c.	72 c.

Lingerie

Chemises pour dames,	depuis fr. 0.76
Caleçons pour dames,	» » 1.18
Camisoles de nuit,	» » 1.32
Chemises de nuit,	» » 2.68
Chemises garnies de broderies,	» » 1.62
Chemises d'enfants,	» » 0.29
Caleçons d'enfants,	» » 0.36
Caleçons molleton couleurs, pour dames,	» » 0.98

CORSETS

FABRICATION FRANÇAISE

0.98	1.28	1.58	2.45	3.40	4.60	5.65
------	------	------	------	------	------	------

Balçines

CORSETS pour enfants depuis 28 c.

Jupons

Jupons blancs de lingerie,	depuis fr. 0.98
Jupons de toile, couleurs et gris,	» » 2.68
Jupons piqués molletonnés blancs,	» » 1.72
Jupons de fantaisie	» » 2.48
Jupons Moiré, très avantageux	» » 4.95
Jupons tout soie	» » 12.50

Tabliers

Tabliers de toilette	depuis 14 c.
Tabliers de ménage	» 38 c.
Tabliers à bretelles	» 82 c.
Tabliers noirs pour dames,	» 48 c.
Tabliers-Blousés pour enfants,	» 38 c.
Tabliers à bretelles pour enfants,	» 55 c.

GANTS

Gants de fil, couleurs et noirs,	depuis fr. 0.12
Gants mi-soie,	» » 0.48
Gants blancs, forts,	» » 0.38
Gants imitation Suède,	» » 0.72
Gants de peaux couleurs,	» » 0.98
Gants de peau noirs,	» » 1.72
Gants de peau blancs,	» » 1.56
GANTS de peau « LUISA » dernière nouveauté	» 2.85

Rubans de Soie

Assortiment excessivement riche

Satin envers faille, couleur et noir, dep.	N ^o 5	9	12
Satin double face couleur,	5 c.	10 c.	12 c.
Faille mi-soie couleur,	» 16 c.	28 c.	36 c.
Faille tout soie couleur, très beau,	» 22 c.	36 c.	48 c.
Rubans pour ceintures, couleur et noir,	» 24 c.	42 c.	56 c.
			20 c.

Dentelles depuis 1 c. le mètre.

OMBRELLES

Ombrelles soie noire,	depuis fr. 2.78
Ombrelles soie changeante,	» » 3.65

LAYETTES D'ENFANTS

PETITES CHEMISES	BAVETTES	LANGES	CEINTURES	MANTELETS	DOUILLETES, etc.
depuis 12 c.	3 c.	76 c.	44 c.	28 c.	4 fr. 65.

LAINES

noires et couleurs	
Milana, la livre fr. 1.90	
Schaffhouse, » 3. —	
Bider, » 3.50	
Excelsior, » 4. —	
Laine soie, » 5. —	
Laine bouclée, la pelotte » 0.38	

BROSSES

à ongles, depuis 14 c.	
à cirage, » 6 c.	
à récurer, » 18 c.	
à dents, » 8 c.	
à habits, » 28 c.	
à cheveux, » 46 c.	

PEIGNES

Empire, depuis 18 c.	
Peignettes, » 8 c.	
Démêloirs, » 13 c.	
Peignes de côté, 5 c.	

Bas d'enfants

depuis 33 c.	
Bas pour dames	
depuis 28 c.	
BLOUSES pour dames	
depuis 78 c.	

SAVONS

Amandes, depuis 5 c.	
Glycérine, » 8 c.	
Lait de Lys, » 20 c.	
Bergmann, » 35 c.	
Musc, » 16 c.	
Violette, » 38 c.	

BOURSES

depuis 6 c.	
Sacoches	
depuis 48 c.	

COTONS

VIGOGNE coul., l'écheveau 12 c.	
COTON anglais, » 18 c.	
COTON écriu, » 8 c.	
COTON noir, II a, » 18 c.	
COTON noir, I a, » 35 c.	

AVIS AUX CONSOMMATEURS

Achetez au comptant et réclamez à MM. vos fournisseurs le remboursement de vos dépenses en BONS D'EPARGNE de la

Société de Prévoyance et d'Epargne **MÉNACÈRE SUISSE** Rue du Rhône, 38 GENÈVE

Succursale à La Chaux-de-Fonds: 4, rue de la Demoiselle, M. HUGUENIN, Représentant.

5742-2

Tout consommateur doit exiger la remise d'un Bon à partir d'un achat de 50 centimes.

Demandez la Notice explicative

Beau-Site Les Brenets
Pension-Famille
ouverte toute l'année. Belle exposition.
Station climatique recommandée.
CHAMBRES et LOGEMENT disponibles.
5110-7 **BOURQUIN-DROZ.**

Boîtes acier, métal
Achat de boîtes d'occasion; on donnerait aussi des séries à monter.
Adresser les offres par écrit sous A. B. 5693, au bureau de l'IMPARTIAL.
5693-4

Mécanicien
Un bon mécanicien ayant travaillé comme chef mécanicien dans plusieurs fabriques d'horlogerie, cherche place analogue. Références et certificats à disposition.
S'adr. par écrit sous chiffres P. C. 5996, au bureau de l'IMPARTIAL, 5996-2

VOYAGEUR
Jeune homme, présentant bien, cherche place de voyageur ou comme vendeur dans un magasin. Bonnes références à disposition. — Adresser les offres, sous pli, aux chiffres 160 C. B., Poste restante, 5801-1

On demande pour Besançon
1 visiteur d'échappements ancrés et cylindres, horloger capable et expérimenté. Place stable et bien rétribuée.
2 sertisseurs d'échappements.
1 bon poseur d'aiguilles pouvant se charger du visitage de cette partie.
S'adresser à LA BISONTINE, Société anonyme d'horlogerie, Besançon, H-1389-0 5791-1

On demande à placer
Un jeune homme de bonne famille de Zürich, âgé de 17 ans, soit dans un Magasin ou Bureau, comme assujetti et où il pourrait apprendre le français. — Offres avec conditions à adresser à M. J. Ruckstuhl, Löwenplatz 41, Zürich I. 5879-2

Modiste
On demande une bonne modiste. Bon gage, nourrie et logée. Entrée immédiate.
S'adresser avec références maison Steilberger, St-Imier, 5807-2
A la même adresse, on demande deux vendeuses et trois apprenties, jeunes filles ayant terminé les écoles. Rétribution immédiate. — S'adresser de suite.

Fabrique d'eaux gazeuses
LIMONADES & SIPHONS
(Production mensuelle 100,000 bout.)
— TÉLÉPHONE —

Edgard WIXLER
Rue Léopold-Robert 64
Fabrication de tous les SIROPS garantis pur sucre Lebaudy. — Service spécial à domicile à partir de 10 bouteilles. — Exportation. 5825-9

Sommelière
On demande pour fin mai, dans un café de premier rang à Neuchâtel, une bonne sommière sachant les deux langues. — Adresser les offres avec photographie, sous chiffres M. Z. 5944, au bureau de l'IMPARTIAL. 5944-2

Mme J. Schneider-Pantillon
10, RUE du PARC 10 (maison Rebmann).
LINGERIE
TROUSSEAUX, LAYETTES
Toiles, Cotons, Zéphirs.
BLOUSES, TABLIERS, JUPONS
Broderies, Valenciennes, Festons.
MERCERIE 5699-9
Articles sur mesures.

Attention! On demande pour un pensionnat distingué d'Allemagne, une demoiselle de 20 à 22 ans pour donner quelques leçons. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et petite rétribution serait accordée. — Pour renseignements, s'adresser rue du Collège 23, au 1er étage, à droite. 5844-1

Domaine
On demande à louer ou à acheter un domaine de 6 à 10 vaches. 5972-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Place du Gaz! Place du Gaz!
Peu de temps seulement
CIRQUE LORCH

Jeudi 18 Mai, à 8 heures du soir
PREMIERE
Représentation d'Ouverture et de Gala
Pour les détails, voir les affiches et prospectus
PRIX DES PLACES: Fautouils, 3 fr.; Premières, 2 fr.; Secondes, fr. 1.20; Galeries, 60 cent. — Les enfants âgés de moins de 10 ans, paient la moitié sur les secondes places et la galerie; sur les fauteuils et les premières, place entière. — Les dimanches et jours de fête, dans les représentations du soir, les enfants paient sur toutes les places les prix complets des billets. — La Caisse est ouverte le matin de 11 h. à 1 h. et le soir une heure avant le commencement de la Représentation.
La Tente aux animaux, contenant les chevaux les plus petits du monde, l'âne-gnôme africain, etc., est à visiter le matin à partir de 9 1/2 h. contre une entrée de 10 centimes. Il est également permis d'assister aux leçons, qui ont lieu les jours de semaine à partir de 10 h. contre une entrée de 30 cent. pour les adultes et de 15 cent. pour les enfants. 6110

Vos dévoués, **Frères LORCH**, Directeurs.
Pendant les Fêtes de la Pentecôte, à 4 h. de l'après-midi et à 8 h. du soir
Deux Représentations grandioses de Gala
Après chaque représentation, SERVICE du TRAM.

Blanchissage. Une personne de toute confiance cherche du linge à blanchir à la maison. Coulage aux cendres. — S'adr. rue de la Demoiselle 13, au rez-de-chaussée, à gauche. A la même adresse, à vendre un berceau, prix modéré. 5953-2



On se recommande pour des garnitures de chapeaux et réparations de poupées articulées; très bas prix. — S'adr. au magasin, rue Fritz-Courvoisier 3. 5975-2

50 fr. de récompense à qui pourra donner des renseignements sur une lépine 18 lignes remontoir n° 197, grande sonnerie, qui a dû être retrouvée brûlée lors de l'incendie du comptoir Schorpp-Vaucher. — S'y adresser. 5808-1

EBAUCHES
Pour cause de cessation de commerce, à vendre de suite à prix avantageux, 28 1/2 douzaines d'ébauches et finissages 17 lig., système Roskopf. Echantillons de montres et d'ébauches des dites à disposition. S'adr. à M. Marc Brélat, rue de l'Avénir 10, au Locle. 5789-1

CHAPEAUX
Très grand choix de Chapeaux garnis pour Dames et Fillettes, formes nouvelles et nuances assorties. 6081-6
Fournitures pour Modistes
Les meilleurs soins sont apportés aux
Chapeaux sur commande
Les
Chapeaux et Capotes pour deuil sont toujours en magasin.

A l'Alsacienne
Rue de la Balance 2
OCCASION. — Il vient d'arriver un immense assortiment de Corsets français modèles exclusifs, depuis 90 c. à 8 fr. 50, dont la qualité, la façon et le prix défient toute concurrence.

Bois de Hêtre
A vendre en bloc ou en détail, environ deux cents stères bois hêtre, quartiers et rond, situés à la Côte de la Rasse. — Pour visiter et traiter, s'adresser à M. Fleury, maître d'hôtel, à la Rasse (France). 5723-1

MONTRES ET RÉVEILS
Un bon représentant à la commission pour la vente de montres, pendules et réveils par abonnement, est disponible pour la Suisse romande et la Haute-Savoie. S'adresser case postale 16, Lausanne. 5873-1

LAPIDAGES
de
Boîtes facettes et fantaisie
Mme A. GRANDJEAN
R. Alois-Marie-Piaget 65
se recommande à Messieurs les fabricants d'horlogerie, monteurs de boîtes, graveurs, etc., etc. 5851 3

Essayer **BRIQUETTES** de lignite V de VOUGLIAN (Savoie), par 1000 kilos, à 35 fr. 5377-299
Charbon NATRON EXCELSIOR pour repassage, **INDUSTRIA** pour l'industrie, dure 4 fois plus que le Charbon foyard. Représentation pour le canton: **O. Prêtre** NEUCHÂTEL - LOCLE CHAUX-DE-FONDS

PLUMES-RESERVOIR
Les seules pratiques, Demandez à les voir dans toutes les Papeteries, N° 400, „LADY'S“ Pen à fr. 7 avec bec or. 14418-38
B & F., Genève, agents généraux.

Beurre frais
Le Comestibles **STEIGER** offre du très bon Beurre de cuisine à 1.20 la livre. 5887-2
Beurre centrifuge glacé

Les saches de soie sur le linge sont enlevées instamment par la République Féd. 50 cent. la boîte dans les épiceries drogueries et au dépôt général, à St-Pros, Thaur, et Genève. 2804-20

J. GÄHLER
Place Neuve 10 LA CHAUX-DE-FONDS Place Neuve 10
SPÉCIALITÉ DE
CORSETS

N° 235, Corset très pratique ne se déformant pas, Fr.	3.50	Durable, Corset satin noir, doublé blanc, haut, très solide, léger et d'une grande souplesse, forme excellente, Fr.	14. —
Solide, Corset excellent et bon marché. Le nom du Corset indique ses qualités, Fr.	4.40	Élégant, Corset façon corsetière en satin-diamant noir doublé blanc. Première qualité de véritable baleine, Fr.	16. —
N° 216, Corset en coutil double, Fr.	4.75	Vénus, Corset façon corsetière en satin-diamant noir doublé blanc. Dernière perfection. Première qualité de véritable baleine, Fr.	17. —
Centaureis, Corset breveté à buses interchangeables pouvant se remplacer sans couture, Fr.	5.50	Le Gracieux, Corset d'été en moiré beige doublé blanc. 1 ^{re} qualité de véritable baleine. Coupe très soignée. Façon corsetière, Fr.	18. —
Travailleuse, Corset très solide, en coutil double, le busc et les crochets couverts d'une bande pour protéger les vêtements, Fr.	5.65	Sanitaire, Corset de circonstance, combiné d'après les dernières exigences de l'hygiène, Fr.	9.30
Confort, Corset d'été, léger, solide et souple, Fr.	6.85	Redresseur, Corset pour jeunes filles et fillettes. Corsets à dossiers en bon coutil double avec longues bretelles, Fr.	5.85
Pratique, Corset en coutil double. Bales interchangeables, le busc et les crochets couverts d'une bande pour protéger les vêtements, Fr.	7.50	Pour jeunes filles, Corset coutil crème, très pratique et souple, Fr.	4.35
Le Liégeois, Corset nouveauté, façon belge, Fr.	8. —	Pour jeunes filles, Corset coutil blanc, doublé blanc, baleines en travers soutenant le dos, Fr.	4.75
Comtesse, Corset demi-haut, en belle satinette, doublé de coutil blanc, Fr.	8.25	Pour jeunes filles et fillettes, Corset coutil double sans buses et sans baleines. Très solide et souple, Fr.	2.60
Irène, Corset court, très bonne forme et d'un porter agréable, Fr.	9.30	Pour fillettes, Corset coutil double, sans buses et sans baleines, Fr.	3.25
Minerve, Corset satin noir, doublé blanc, demi haut, très élégant, qualité supérieure, Fr.	10. —	Taille-Brassières, pour enfants, très commode et hygiénique en coutil double, mastic, sans buses et sans baleines, Fr.	1.85
N° 347, Corset noir, très haut, long de hanches, extra solide. Soutient le dos, Fr.	10. —	Pour enfants, Taille coutil double, Fr.	1.35
Elite, Corset très court, noir doublé blanc, garniture fine, excellente forme et très souple, Fr.	10.30		
Alpiniste, Corset d'usage, en fin coutil, qualité extra, façon moderne et très bonne coupe, Fr.	10.80		
Fin de Siècle, Corset long de hanches, très solide, souple et léger, coupe perfectionnée, façon corsetière, Fr.	12. —		

Le Corset „PRATIQUE“ à fr. 7.50 que je viens d'ajouter à mon choix est spécialement à recommander par sa grande solidité, sa bonne coupe, ses baleines interchangeables et son prix relativement avantageux. — Je recommande aussi les deux Corsets pour jeunes filles et enfants, le „REDRESSEUR“ et TAILLE-BRASSIÈRES, qui viennent compléter ma Collection. 6091-1

BUSCS
Tous les Modèles de ces Corsets me sont réservés

A remettre à Genève
un Hôtel de III^e rang, 18 chambres meublées, grande salle à boire et à manger, vaste cuisine, terrasse. Un joli Café-brasserie, angle de 3 rues, terrasse. Un grand Café-brasserie, grande terrasse, bien situé Divers petits Cafés et Restaurants. Une Pension bourgeoise, 28 pensionnaires, 11 chambres meublées. Une dite, près de la Gare, 7 chambres meublées. Une Boulangerie, Charcuterie, Magasin de coiffeur, Atelier de Relieur, Atelier pour Vaincisseurs. — Pour renseignements, s'adr. à M. E. SCHMIDT, rue Bertheliet 3, à Genève. 6087-4

GÉRANCE D'IMMEUBLES
Charles-Oscar DUBOIS
Rue du Parc 9
A LOUER
Pour le 1^{er} Juin:
Nord 7, pignon au soleil de 2 pièces et dépendances. 5960-5
Pour le 11 Novembre:
Doubs 139, premier étage de 3 pièces et dépendances, avec balcon et tourelle.
Temple Allemand 103, 2^{me} étage de 2 pièces et dépendances. 5961
Progrès 1, deuxième étage de 2 pièces et dépendances.
Progrès 93 a, premier étage de 3 pièces, corridor et alcôve. — 480 fr.
Progrès 95, rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, alcôve. — 440 fr.
Progrès 97, rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, alcôve éclairé. — 470 fr. 5962

Maison à vendre
A vendre une petite maison d'habitation, avec beaux dégagements, aux abords immédiats du village. Prix modérés. S'adresser au notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 5915-5